



: vivre carouge

Cité de l'énergie, développement durable



Carouge, «Cité de l'énergie» • Visites énergies à domicile • Concerts d'automne •
Concours international de céramique 2009 • Carougeroule: bilan

Renseignements officiels

MAIRIE

Place du Marché 14
Tél. 022 307 89 87, Fax 022 342 53 29
Courriel: mairie@carouge.ch, www.carouge.ch

Du lundi au vendredi: 8h-12h / 14h-17h

ÉTAT CIVIL: Lundi et mercredi: 8h - 16h sans interruption

Mardi, jeudi et vendredi: 8h - 12h

Tél. 022 307 89 50

TRAVAUX-VOIRIE-ENVIRONNEMENT (TVE)

Route du Val d'Arve 92
Tél. 022 307 84 84, Fax 022 307 84 85
Courriel: voirie@carouge.ch

Treize déchetteries sur le territoire carougeois,
dont une à la voirie

Déchets encombrants sur rendez-vous les jours ouvrables

Du lundi au vendredi: 7h-12h / 13h30-16h30

CENTRE D'ACTION SOCIALE ET DE SANTÉ (CASS)

Rue des Allobroges 9
Tél. 022 420 32 50, Fax 022 420 32 51

Du lundi au vendredi: 8h30-12h30 / 13h30-17h30

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES DE LA VILLE DE CAROUGE

Rue de la Débridée 3
Tél. 022 308 15 30, Fax 022 308 15 31

Sur rendez-vous

SÉCURITÉ MUNICIPALE

Rue Jacques-Dalphin 24
Tél. 022 307 89 90, Fax 022 307 89 70

Du lundi au vendredi: 8h-12h / 14h-17h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Boulevard des Promenades 2bis
Tél. 022 307 84 00, Fax 022 307 84 06
Courriel: bibliotheque@carouge.ch

Mardi-jeudi 15h-19h

Mercredi 10h-12h / 14h-19h

Vendredi 15h-19h

Samedi 10h-12h

MUSÉE

Place de Sardaigne 2
Tél. 022 342 33 83, Fax 022 342 33 81
Courriel: musee@carouge.ch

Secrétariat: 9h-12h / 14h-18h

Exposition: 14h-18h du mardi au dimanche

ARCHIVES

Place du Marché 14

Mardi 14h-17h

Mercredi 8h-12h et 14h-17h

Impressum

Journal édité par l'Administration municipale de Carouge

Mairie de Carouge
Place de Marché 14 - 1227 Carouge
Tél. 022 307 89 87 - Fax 022 342 53 29

Courriel: mairie@carouge.ch

www.carouge.ch

Contact: communication@carouge.ch

Prochain numéro: janvier 2009

Impression

Imprimerie Genevoise SA, 1227 Carouge
Journal tiré à 12500 exemplaires sur du papier 100% recyclé

Graphisme

Yan Rubin et David Siegenthaler

SOMMAIRE

Editorial	3
DOSSIER	4
• Carouge, « Cité de l'énergie »	
Autorités	9
• Conseil municipal du 18 septembre 2008	
Partis politiques	10
Nouvelles communales	12
• La Ville de Carouge vous aide à réduire votre facture d'électricité!	
• Caddie Service fête son premier anniversaire	
Culture et événements	14
• La Bibliothèque de Carouge propose un atelier d'écriture érotique	
• Concours international de céramique Carouge 2009	
• La ZoT Compagnie	
Carouge en images	16
Culture et événements (suite)	18
• Galerie Delafontaine	
• Musée de Carouge	
• Concerts d'Automne 2008	
• Parlez-vous céramique?	
• Cinéma Bio	
• Un an de cinéma en prison	
Histoire de Carouge	24
• Des rues moins noires et plus sûres	
Vie carougeoise	25
• Carougeroule...plutôt bien	
• Centre de Loisirs de Carouge	
• Pique-nique multiculturel	
• La Compagnie des mots	
• Tennis de table de Carouge	
• Comment ça va? Jenny Fähndrich	

Image couverture: Carouge, «Cité de l'énergie»

Edito

Le Conseil administratif est particulièrement heureux et fier d'annoncer que la Ville de Carouge a obtenu le label «Cité de l'énergie», une distinction qui a été officialisée le 23 octobre dernier à Fribourg par la remise d'un diplôme en présence de représentants des autorités fédérales.

Ce label «Cité de l'énergie» atteste qu'une ville ou une commune mène une politique active dans le domaine de la gestion durable de l'énergie, ainsi que des actions concrètes en matière de trafic et d'environnement.

Les événements mondiaux récents rappellent un peu plus chaque jour la nécessité d'une utilisation responsable des ressources énergétiques qui ne sont pas inépuisables.

Les démarches entreprises pour l'obtention du label participent ainsi à une meilleure qualité de vie de toutes et de tous et s'efforcent de satisfaire les très fortes exigences liées au développement durable et à la mise en place d'un Agenda 21.

En effet, composer avec les besoins économiques, sociaux et environnementaux de notre société de plus en plus complexe est loin d'être aisé.

C'est pourtant dans cette direction que le Conseil administratif souhaite se diriger pour offrir le cadre de vie le plus profitable aux générations actuelles et aux générations futures de notre commune.

Bonne lecture!

Le Conseil administratif



Photofolie

De gauche à droite: Marc Nobs, conseiller administratif, Jeannine de Haller, maire et Jean-Pierre Aebi, conseiller administratif.

Carouge, «Cité de l'énergie»

En décidant, en 2004, de mettre en place un Agenda 21 local, les autorités carougeoises se sont résolument engagées sur la voie du développement durable. Le 14 septembre 2006, le Conseil municipal a confirmé et concrétisé cette option en acceptant notamment la demande de crédit de 40 000 francs déposée par le Conseil administratif afin de financer les démarches nécessaires à l'obtention du label «Cité de l'énergie». La Ville de Carouge est aujourd'hui arrivée au terme du processus de labellisation mené ces deux dernières années. Ayant obtenu plus de 50% des points nécessaires à l'obtention du label, Carouge est donc depuis septembre dernier officiellement certifiée «Cité de l'énergie». Cette distinction lui a été d'ailleurs remise le 23 octobre dernier en présence du Conseiller fédéral Moritz Leuenberger. Etat des lieux.

Le label «Cité de l'énergie»

Notre mode de vie n'est pas durable. En Suisse, l'énergie totale consommée a augmenté de 50% depuis 1970 et de 8% depuis 1990. Si chaque être humain sur la terre avait le mode de vie des Genevois, il nous faudrait l'équivalent de trois planètes pour survivre! Par ailleurs, les trois-quarts de l'énergie que nous utilisons proviennent de ressources non renouvelables qui émettent du CO² et des polluants atmosphériques. Dans ce contexte, mener une politique énergétique soucieuse de préserver l'environnement et permettant de satisfaire les besoins de la population de la planète est devenu un enjeu majeur de nos sociétés.

En Suisse, l'idée que les autorités, les entreprises et la population des communes doivent impérativement se mettre d'accord sur une politique énergétique susceptible de relever ce défi date de 1988. A cette époque, le WWF et la Fondation suisse pour l'énergie lancent le projet «Cité de l'énergie». Ce qui n'était au départ qu'un concept pour les associations environnementales a été développé ensuite par le programme fédéral Energie 2000 puis par SuisseEnergie avant de s'étendre à l'échelle européenne sous la forme de l'«European Energy Award». Le label «Cité de l'énergie» n'est pas simplement une marque, c'est un processus global conduisant les communes qui s'y engagent vers une politique durable en matière d'énergie au sens large. La certification porte ainsi sur six domaines importants: l'aménagement du territoire et les constructions; les bâtiments et les équipements communaux; l'approvisionnement énergétique et la dépollution; la mobilité; l'organisation interne de l'administration communale ainsi que la communication et la coopération avec des tiers.

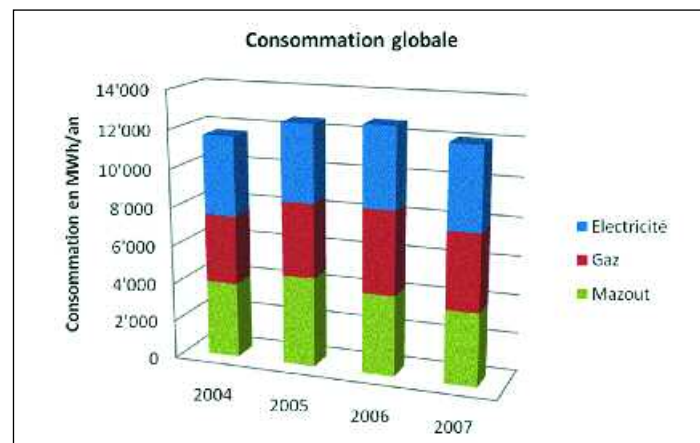
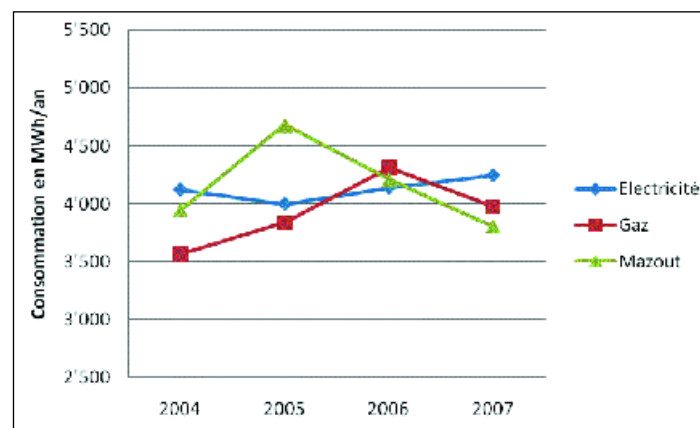
Des conditions de certification exigeantes

Pour obtenir le label convoité, la Commune doit, avec l'aide de conseillers de l'Association Cité de l'énergie, analyser ses consommations d'eau, de chauffage, d'électricité et de carburants, dresser une liste des mesures déjà mises en place pour préserver les ressources et finalement établir un catalogue des actions envisageables. Ce n'est qu'au terme de ce processus - où chaque domaine est évalué - qu'une commune ayant réalisé au moins 50% des actions possibles d'amélioration

de son bilan énergétique global se voit décerner le label «Cité de l'énergie». La Ville de Carouge a obtenu, avec un score total de 54% de mesures effectives et de 10% d'actions planifiées, sa certification «Cité de l'énergie» et a rejoint ainsi les 161 villes - dont 157 suisses - qui, fin août 2008, avaient déjà obtenu leur label.

Dorénavant, la Commune sera l'objet d'un contrôle annuel effectué par un conseiller «Cité de l'énergie» qui vérifiera que les engagements pris ont été tenus et évaluera les nouveaux objectifs et actions planifiés. Outre ce suivi annuel, l'ensemble des actions de politique énergétique menées par Carouge sera réexaminé, tous les quatre ans, par la Commission du label. A terme, selon les progrès réalisés, une ville peut espérer obtenir l'«European Energy Award GOLD» (EEA GOLD) qui correspond à un taux de 75% d'actions réalisées. En 2004, la Ville de Lausanne a été la première ville européenne - avec Riehen (ville de 20 000 habitants située dans le canton de Bâle-Ville) - à décrocher le label «European Energy Award GOLD».

Evolution des consommations des installations et bâtiments communaux



Coup de projecteur sur trois actions concrètes

La Ville de Carouge a déjà mené à terme d'importants chantiers. S'agissant du développement territorial par exemple, elle a à son actif un nouveau plan directeur communal où figurent des objectifs d'aménagement du territoire ambitieux ainsi que le développement des quar-

tiers dans le respect de critères énergétiques exigeants et intégrant des mesures très concrètes favorisant la mobilité, notamment la mobilité douce. Sur le plan énergétique, la Ville de Carouge a presque totalement optimisé son système de gestion des déchets qui est

aujourd'hui des plus performants. Les grandes décisions et réalisations ne doivent cependant pas faire oublier l'importance de la multiplication d'initiatives plus modestes comme les trois actions que nous vous présentons ci-dessous.

1 Carouge opte pour l'électricité SIG Vitale Vert

En mars 2008, la Ville de Carouge a pris la décision d'acheter de l'éco-électricité telle que l'électricité Vitale Vert des SIG qui est certifiée «naturemade star». Ce label signifie que la Commune s'approvisionne en électricité produite dans le respect de l'environnement en Suisse, notamment dans le canton de Genève, et provenant de l'énergie hydraulique et, à 2,5% au minimum, de nouvelles énergies renouvelables comme les installations photovoltaïques et de biomasse. Dans ce cadre, pour 1kw/h Vitale Vert acheté aux SIG, Carouge verse un centime au Fonds éco-électricité tandis que les SIG reversent un autre centime - jusqu'à concurrence de 150 000 francs par an - au fonds SIG Nouvelles énergies renouvelables (NER) qui contribue au financement de la recherche de sources d'énergies renouvelables et à leur développement en Suisse romande. Par ailleurs, en renonçant aux baisses de tarifs à laquelle elle a droit, la Ville de Carouge alimente le Fonds énergie des collectivités publiques destiné à subventionner des projets d'économies d'énergie. C'est ainsi que l'assainissement de l'éclairage public a déjà été financé par ce fonds pour environ 124 000 francs.

95% des bâtiments communaux «Vitale Vert» d'ici à 2012

A ce jour, 68% des bâtiments communaux sont alimentés en électricité Vitale Vert et quelques nouvelles constructions sont munies de panneaux solaires photovoltaïques. A l'image des Grands-Hutins, une construction MINERGIE qui comprend une installation photovoltaïque, tout comme le restaurant scolaire réalisé dans le cadre de la surélévation du bâtiment du 18, boulevard des Promenades. Les trois parkings souterrains de la commune ont, d'autre part, été équipés de stabilisateurs de tension du réseau d'éclairage qui devraient permettre une économie de 25% de l'énergie consommée. Au fur et à mesure de l'avancement de ses programmes de construction et de rénovation, telle celle de l'école des

Pervenches (où une étude de faisabilité prévoyant d'y installer des panneaux solaires est en cours), la Ville de Carouge étudie, au cas par cas, les possibilités de rationaliser sa consommation en ayant recours aux standards énergétiques les plus exigeants. Elle se donne ainsi les moyens d'atteindre, d'ici à 2012, son objectif d'alimenter 95% de ses bâtiments et infrastructures en électricité SIG Vitale Vert.

Part de l'éco-électricité à Carouge

Selon les derniers chiffres disponibles, les besoins en électricité sur le territoire communal sont couverts à 84% par des énergies renouvelables : Vitale Bleu (76,7%), Découverte (6,81%), Horizon (1,12%) et Vitale Vert (0,45%) soit 82,8% d'électricité dite «TUV EE01», c'est-à-dire issue à 100% de sources renouvelables, et 2,3% d'électricité «naturemade star».

2 Défis «Energie» dans les classes primaires

La Ville de Carouge a passé un accord de partenariat avec l'association TerraWatt pour que celle-ci développe des animations dans certaines classes d'écoles primaires de la commune afin de sensibiliser, à travers un certain nombre d'expériences, les élèves à l'importance de la question énergétique. Lors d'ateliers dénommés «Chauffe qui peut», il est, par exemple, demandé aux écoliers de faire chauffer de l'eau dans un récipient à l'aide d'une bougie, une activité qui permet d'aborder le processus de combustion et la formation du CO² en lien avec la problématique du réchauffement climatique et de ses impacts globaux. Des visites des

locaux techniques et des chaufferies des écoles sont un autre volet de cette phase d'apprentissage dont le but est de faire découvrir aux élèves leur école sous un angle nouveau. Cela les amène à établir un lien entre leur consommation d'énergie au quotidien et les différentes sources d'énergies. Ce genre de visites peut être l'occasion de débattre des barrages hydrauliques, de la genèse du pétrole ou du partage des ressources, mais il est également une bonne introduction à l'organisation d'expériences permettant aux élèves d'évaluer un besoin de consommation et d'identifier les pertes d'énergies. A cette fin, plusieurs activités d'initiation à la manipulation d'appareils de mesures - tels que le luxmètre, le wattmètre et le thermomètre - sont menées avec les élèves. Ils peuvent dès lors établir un bilan énergétique de leur école et découvrir les différentes manières d'y réaliser des économies d'énergies.

20 000 francs d'économies d'énergie aux Pervenches...

A l'école primaire des Pervenches, les écoliers ont ainsi constaté qu'avec des températures moyennes de 22,5 degrés dans les classes et de 21,6 degrés dans les couloirs, le bâtiment était surchauffé. Ils ont également appris qu'une température moyenne de 20 degrés dans les classes et de 17 degrés dans les couloirs et les toilettes permettrait d'économiser environ 20% de la consommation de mazout de l'école et donc de réduire d'autant les émissions de CO². Ils ont également pu estimer que l'éclairage des classes, des couloirs et des toilettes pou-



Raphaël Spadazzi

Défi énergie: la sensibilisation et la créativité vont de pair.

rait être réduit, ce qui représente un potentiel d'économies de consommation d'électricité, évalué par les conseillers de TerraWatt, à environ 30%. Au total, si des mesures de réduction de la consommation étaient prises, l'école pourrait économiser environ 20 000 francs par an sur sa facture énergétique.

3 Des abonnements unireso à prix réduit

Du 16 juin au 11 juillet dernier, la Ville de Carouge avait octroyé aux jeunes de 10 à 25 ans une réduction de 150 francs sur l'abonnement unireso junior (pour un abonnement couvrant la période du 25 août 2008 au 24 août 2009). Sur les 661 Carougeois qui ont bénéficié de cette réduction, 430 sont de nouveaux abonnés et 231 des personnes ayant renouvelé leur abonnement. Par ailleurs, 252 habitants, sur les 661 ayant bénéficié de cette offre, ont également

obtenu un rabais famille de 50 francs. Toutefois, malgré la prolongation d'une semaine de l'offre initiale, quelque 30 personnes n'ont pu en bénéficier faute de s'être présentées dans les délais requis. Le Conseil administratif a donc décidé, d'une part, de reconduire cette opération en 2009 et, d'autre part, de relancer une action promotionnelle du même type, limitée cette fois aux nouveaux abonnés mais étendue à l'ensemble de la population. Dans ce cadre, les 240 pre-

mières personnes qui se sont inscrites, entre le 16 septembre et le 3 octobre, à la Mairie, ont eu droit à une réduction de 100 francs pour tout achat d'un abonnement unireso «tout Genève». Au total, ce sont 69 personnes qui ont profité de cette dernière action.



Réductions sur les abonnements unireso: ce qu'en pensent 3 habitant-e-s ayant bénéficié de l'offre

Que pensez-vous de cette offre de réduction sur les abonnements annuels unireso ?



Leticia Echevarrieta:
C'est très bien pour inciter les gens à rouler moins en voiture.

Pourquoi avez-vous besoin de cet abonnement ?



Diana Ortega:
Pour me déplacer en ville, mais surtout pour aller à l'école.

Allez-vous utiliser plus souvent les TPG?



Frank Petermann:
Je les utilise déjà énormément.

La Ville de Carouge veut se donner les moyens de ses ambitions

Dans ses grandes lignes, la Commune reprend à son compte les axes prioritaires définis par la Confédération et ceux, plus ambitieux, retenus par le Canton dans son plan d'action énergétique 2008-2012 prévu dans le cadre du label «Cité de l'énergie». La Ville de Carouge y apporte en outre une touche spécifique en liant la gestion durable de l'énergie à celle de la mobilité et en s'engageant sur des objectifs qui lui sont propres. A l'image, par exemple, de la stimulation de l'innovation par le développement de nouvelles technologies ou l'amélioration de la qualité de vie de ses communiens au travers de mesures favorisant la fluidité des déplacements grâce à la mobilité douce (voir le dernier numéro de Vivrecarouge).

Dans ce cadre, le plan d'action élaboré pour le label «Cité de l'énergie» reprend les objectifs et les moyens de les atteindre inclus dans le plan directeur communal. Il s'agit tout à la fois de continuer à assainir le parc de véhicules des services communaux, et d'inciter son personnel à favoriser les modes de déplacements doux et de poursuivre le bilan énergétique de ses bâtiments engagé depuis 1991.

Parmi les autres mesures prévues, on trouve la mise à disposition des toitures des bâtiments communaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques et le remplacement progressif des chaufferies utilisant des énergies fossiles au profit d'énergies renouvelables. Ou encore l'utilisation d'ampoules basse consommation pour l'éclairage public (soit une économie d'environ 25 % de la consommation), l'installation de capteurs thermiques sur des équipements communaux ou l'évaluation du potentiel des énergies renouvelables de la commune.

Sans oublier le recours, dans le cadre de la construction ou de la rénovation de bâtiments communaux, aux énergies renouvelables et à des concepts architecturaux privilégiant l'éclairage et la ventilation naturelle des locaux et, plus généralement, respectant, chaque fois que cela est possible, les normes MINERGIE. Par ailleurs, le plan directeur communal - tout comme le plan d'action prévu dans le cadre du label «Cité de l'énergie» - prévoit expressément de favoriser, dans le cadre de restructurations de quartiers, la planification de

systèmes de production centralisée d'énergie fonctionnant avec un réseau de quartier (comme CADIOM) plutôt que des installations individuelles, ainsi que l'encouragement des propriétaires privés à limiter les émissions de polluants (contrôle des installations de chauffage, etc.).

Agir mais aussi sensibiliser

A cette fin, la Ville de Carouge entend procéder à des actions de sensibilisation auprès des enfants, des particuliers et des entreprises, tout en prônant l'exemplarité en généralisant le recours aux véhicules électriques ou fonctionnant au biodiesel et à l'éthanol lors du renouvellement du parc automobile communal et en organisant des cours «éco-drive» pour son personnel. Enfin, il est également question de la gestion des déchets, un domaine où Carouge a déjà obtenu d'importants résultats, et où la poursuite des efforts menés dans le recyclage et la valorisation des déchets (le compostage voire l'utilisation des déchets industriels comme source d'énergies) reste une priorité, par ailleurs financièrement très rentable.

Le label pour garder le cap

L'octroi du label constitue une reconnaissance des importants efforts réalisés depuis de nombreuses années par la Ville de Carouge dans le domaine de l'énergie au sens large. Il permet également d'encadrer les actions de la Commune et de les systématiser afin de garder le cap en la matière. Par ailleurs, les retombées de la politique volontariste menée

par Carouge ne sont pas à sous-estimer tant en termes de qualité de vie et d'image qu'au niveau des emplois. La Ville de Lausanne estime ainsi que sa labellisation a stimulé l'emploi en permettant la création, essentiellement au sein des PME locales, de plus d'une centaine d'équivalents plein temps par an.

Le plan d'action carougeois 2008-2012 en bref

Développement territorial

- Ajouter aux instruments contraignants une réflexion sur les réseaux de chauffage à distance centralisé (à l'image de ce qui existe aux Tours de Carouge).
- Affiner les besoins prévisionnels de parcs à vélos.
- Elaborer une base de données recensant les nouvelles technologies à disposition dans le domaine énergétique et sa mise en libre-accès pour les architectes et les propriétaires.

Bâtiments et infrastructures de la commune

- Compléter et généraliser le système Enercompta qui permet d'évaluer et de suivre la consommation énergétique des bâtiments communaux.
- Remplacer progressivement les chaufferies actuelles utilisant des énergies fossiles par des installations utilisant des énergies renouvelables, comme des panneaux solaires.
- Rénover et construire avec des hauts standards énergétiques

Approvisionnement et dépollution

- Dresser un état des lieux afin de détecter les éventuelles entreprises susceptibles de rejeter de la chaleur qui pourrait être récupérée et exploitée, et établir un bilan de la gestion de l'eau.
- Systématiser la mise en place de mesures permettant d'économiser l'eau.

Mobilité

- Réaliser une meilleure connexion entre les zones de limitation de vitesse et celles de rencontre.
- Etendre les aménagements des réseaux cyclables et piétons.
- Optimiser les dessertes des transports publics.

Organisation interne

- Etablir des directives d'achat pour l'ensemble de l'administration communale.
- Elaborer un règlement des frais de déplacement favorisant l'utilisation de la mobilité douce.

Communication et coopération

- Mettre en place des actions de communication à destination du public (chronique régulière dans VivreCarouge, distribution de brochures tous ménages comme Carougetrie) mais également par le biais de manifestations (les semaines de l'énergie et de la mobilité, les essais gratuits de vélos électriques, etc.) ainsi que par des aides financières et des présentations thématiques.
- Améliorer les liens avec les entreprises locales afin d'aborder avec elles les problèmes liés à l'énergie en les sensibilisant à des solutions permettant de réaliser des économies appropriées à leurs activités et bâtiments.

Pour en savoir plus

www.geneve.ch/scane
site du service cantonal de l'énergie
www.energiecite.ch
programme «Cité de l'énergie»

www.energie-environnement.ch
découvrez les gestes pour économiser
l'énergie et préserver votre cadre de vie
sur ce site bien illustré.

Conseil municipal du 18 septembre 2008

Cette première séance du Conseil municipal après la pause estivale fut particulièrement chargée. Pas tant au niveau de l'ordre du jour qu'en raison des nombreuses communications du Conseil administratif dont la plupart ont entraîné plusieurs questions voire provoqué des débats, parfois tendus, comme ce fut le cas pour l'aménagement de la rue de la Débridée.

Sur ce dernier point, le Conseil municipal avait, après des discussions passionnées, finalement renoncé, en raison de son coût, au projet de filet d'eau le long de la route de Drize. Il avait également adopté un schéma d'aménagement de la rue de la Débridée prévoyant un cheminement piéton ombragé sur un côté, les voitures étant reléguées sur une double voie de circulation de l'autre. En l'absence du conseiller administratif Jean-Pierre Aebi en charge du dossier, Marc Nobs a expliqué aux conseillers municipaux «qu'à la suite des remarques de l'urbaniste mandaté, il avait été décidé de déplacer les arbres, primitivement prévus le long du cheminement piétonnier, de l'autre côté de la chaussée.» La largeur de la route a, en outre, été légèrement diminuée (5,70 mètres au lieu de 6,50) afin que l'aménagement de la rue de la Débridée s'inscrive dans la continuité de celui du périmètre du Vieux-Carouge tel que prévu dans le projet de zone de rencontre (voir le numéro de VivreCarouge de septembre).

Des élus très fâchés

Dire que ces modifications n'ont pas plu aux élus est un euphémisme. Les partis de l'Alternative ont ainsi, une fois n'est pas coutume, soutenu les propos du libéral Claude Morex. «Ce qui vient de nous être exposé, a résumé ce dernier, revient à dire que le Conseil administratif a changé la structure de la rue de la Débridée telle qu'elle avait été votée par le Conseil municipal sans le consulter». Face aux remous suscités par ce changement, Marc Nobs s'est dit prêt à réétudier l'emplacement des arbres. Une solution que les élus, en décidant de suspendre les travaux et de renvoyer le projet en commission d'urbanisme, pourraient bien retenir.

Révision des statuts du personnel

Le projet de révision des statuts du personnel communal, lancé par le Conseil administratif lors de la législature 1999 - 2003, est aujourd'hui bouclé. Après plusieurs années de négociations - les derniers points encore en suspens ayant été réglés d'un commun accord lors d'une ultime séance le 28 août dernier par les représentants du personnel et

le Conseil administratif - l'entrée en vigueur de ces nouveaux statuts au 1^{er} janvier 2009 ne dépend plus aujourd'hui que de la décision du Conseil municipal. Ce projet de révision, renvoyé en commission des règlements, ne devrait toutefois pas être remis en cause si l'on en croit la teneur des interventions des différents partis sur le sujet. A l'exception des libéraux qui ne prirent pas la parole, l'ensemble des groupes politiques a, en effet salué «un accord équilibré* qu'il faut prendre tel qu'il est sans tenter de le remanier par petites touches en commission».

Autres votes et décisions prises lors de la séance

La conseillère administrative et maire Jeannine de Haller a informé le Conseil municipal de la nécessité devant laquelle s'était trouvée la Commune d'ouvrir un restaurant scolaire provisoire dans la buvette du stade, mise gracieusement à disposition par Etoile Carouge, afin d'accueillir la trentaine d'enfants que les locaux du Val d'Arve ne pouvaient absorber. La magistrate a également annoncé aux élus l'arrivée de Mme Vanessa Brunerie, responsable de l'état civil ainsi que celle de M. Lionel Rudaz, chef du Service des affaires culturelles et de la communication, tous deux entrés en fonction le 1^{er} août dernier.

Le conseiller administratif Marc Nobs a communiqué aux conseillers municipaux que le Conseil administratif avait été contacté par la Fondation du Genève Servette Hockey Club en vue de l'installation d'une patinoire saisonnière sur la place de Sardaigne qui serait entièrement financée par le club. Une annonce qui a créé un certain remous: certains élus, évoquant l'existence d'un autre projet de patinoire «moins vorace en énergie», ont ainsi demandé que le Conseil administratif leur présente les deux projets lors de l'examen de ce dossier en commission.

Le Conseil municipal a également accepté à l'unanimité un crédit de 19 200 francs destiné à l'achat d'une remorque UMA (Unité mobile autonome) pour la Compagnie des sapeurs-pompiers et a renvoyé en commission des travaux et de l'urbanisme le crédit de 5,5 millions de francs relatif à l'aménagement des espaces publics ainsi qu'à la réalisation de la phase finale des travaux de mise en séparatif des collecteurs du secteur Jacques-Dalphin.

* Ces nouveaux statuts ont été acceptés par le personnel qui, réuni en assemblée générale le 4 septembre dernier, les a plébiscités par 200 voix, contre 16, 3 abstentions et 3 bulletins nuls, soit 222 votes exprimés sur un total de 227 employés.

**Prochaines séances du Conseil municipal,
ouvertes au public comme d'habitude
Jeudi 13 novembre et 11 décembre à 18h30**

Maison Delafontaine,
24 rue Jacques-Dalphin, 2^e étage



Deux nouveaux conseillers municipaux PDC



Séverine Fries-Walzer



Stéphane Barthassat

Un renouvellement a lieu au sein du parti démocrate-chrétien, puisque nous avons deux nouveaux membres au Conseil municipal. Nous vous les présentons:

Séverine Fries-Walzer a 36 ans, elle est mariée et maman de trois enfants. Elle exerce la profession d'ergothérapeute. C'est une Carougeoise depuis toujours. Elle a fait toutes ses écoles dans la commune, tout comme ses parents, jusqu'à la maturité latine qu'elle a obtenue au collège de Staël. Elle a ensuite décidé de partir à l'étranger, d'abord aux USA, puis en Allemagne. Elle a toujours été impliquée dans la vie carougeoise puisqu'elle a notamment fait partie, pendant plus de quinze ans, du Conseil paroissial de Sainte-Croix et qu'elle est actuellement secrétaire de la Section genevoise de l'Association suisse des ergothérapeutes.

Elle est passionnée de lecture, surtout les romans policiers, et de voyages. Elle a pratiqué la danse classique et la flûte traversière. Mais son plus grand bonheur, c'est sa famille.

Stéphane Barthassat a 40 ans, il est marié et papa de deux enfants. Il est gestionnaire de fortune dans une grande banque de la place genevoise. Il connaît bien notre commune puisqu'il y a vécu une partie de sa scolarité. A 23 ans il décide de s'expatrier, tout d'abord au Canada où il apprend la langue anglaise et suit des cours d'histoire, puis au Brésil où il monte une chaîne de restaurants. Il pratique couramment quatre langues étrangères. Depuis toujours, il adore le football et d'ailleurs il pratique toujours ce sport. Il a joué à Etoile Carouge durant dix ans et notamment en ligue nationale. Une autre de ses passions est l'histoire.

Enfin, nous remercions chaleureusement nos deux élus sortants, Alain Tagini et François Velen, qui ont porté haut les couleurs des démocrates-chrétiens et à qui nous témoignons toute notre gratitude.

Les Démocrates-Chrétiens
www.carouge.pdc-ge.ch



Intégration des handicapés et écoquartiers

Lors du Conseil municipal du 24 janvier 2008, le groupe socialiste a proposé, avec l'appui de la majorité des partis, une motion pour un choix politique d'intégration des personnes handicapées (physiques ou mentales) au sein des services communaux. Cette prise de position vise à relayer la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées, qui marque une volonté claire d'encourager l'intégration professionnelle des personnes handicapées.

La motion invite la Commune à ouvrir toutes les candidatures émanant de ses services également aux personnes souffrant d'un handicap. Il s'agit en effet d'appliquer la loi cantonale votée en mai 2003, laquelle stipule:

«L'Etat, en collaboration avec les communes et les tiers intéressés, encourage l'intégration sociale, scolaire, professionnelle et culturelle des personnes handicapées et soutient les initiatives visant à prévenir leur exclusion et à assurer leur autonomie» et «les services de l'Etat, les communes et les institutions de droit public, ainsi que les concessionnaires de services publics, sont tenus d'apporter leur appui pour le placement dans leurs services des personnes handicapées».

Outre le fait de mettre rapidement ces mesures en application, le groupe socialiste demande la mise à disposition d'une brochure spécifique aux questions sociales, scolaires, professionnelles et culturelles pour informer les personnes souffrant d'un handicap.

Autre initiative émanant des socialistes carougeois: favoriser l'implantation d'écoquartiers dans le territoire communal. Une motion dans ce sens a été adoptée lors de la séance du Conseil municipal du 13 mars 2008. Il s'agit en premier lieu de dresser rapidement un inventaire des possibilités existantes et de sensibiliser les services et acteurs importants œuvrant sur le domaine communal. Alors que notre commune va connaître au cours des prochaines années un fort développement démographique, il est essentiel que ces changements prennent la marque d'un développement durable. Dans la gestion des futures habitations tout comme dans le choix des modes de mobilité, il est de notre responsabilité d'intégrer une vision dans le long terme. Parfois en faisant preuve d'imagination et en s'inspirant de réalisations pilotes déjà en voie de réalisation, pour l'instant principalement à l'étranger (Allemagne et Angleterre notamment).

Parti socialiste de Carouge



Gouverner c'est prévoir... et c'est investir pour l'avenir

1958, les autorités carougeoises de l'époque, ambitieuses et visionnaires, commençaient la construction des Tours de Carouge qui allaient marquer le développement de la cité sarde et la faire entrer dans la modernité par la création de centaines d'appartements clairs et spacieux au bénéfice d'une population peu fortunée.

2008, les autorités carougeoises font face à un défi encore plus important: agrandir notre ville par la création, en collaboration avec les villes de Lancy et Genève et dans le cadre du projet Praille-Acacias-Vernets, d'une véritable ville nouvelle.

Pour réussir cette petite révolution, il s'agira, pour les autorités communales, de se donner les moyens d'accompagner et d'influencer, dans le sens du développement durable, cet important projet urbanistique.

Quels sont, aujourd'hui, les enjeux que la Commune devra relever dans le cadre de ce projet ambitieux? Prioritairement, garantir la réalisation des nouveaux équipements publics (écoles, équipements culturels, espaces verts, parcs) qui seront indispensables pour faire de cette nouvelle entité une véritable ville agréable à vivre et non un simple ghetto de bureaux.

Il faudra de plus que Carouge, via probablement sa fondation HLM et la création d'un fonds spécifique, soit très présente afin de réaliser de nombreux logements d'utilité publique et ainsi garantir cette mixité sociale qui fait la fierté de Carouge. Il y a urgence, car si en 2000 les logements sociaux représentaient à Carouge plus de 20% du total des appartements, ce pourcentage n'était plus que de 15,7% en 2006.

Mais, pour agir avec efficacité, les autorités communales auront besoin, ces prochaines années, de moyens financiers considérables. Achat de terrains, réalisation d'équipements et de logements d'utilité publique, tout ça coûte cher. Il faut pourtant comprendre ces dépenses comme des investissements destinés à garantir à notre ville un développement de qualité et de futures rentrées fiscales.

C'est dans ce contexte particulièrement important pour l'avenir de notre cité qu'une certaine droite, à l'occasion de l'élaboration du budget 2009, s'apprête, comme à son habitude, à jouer aux pisse-froid en demandant, presque par tradition, une diminution de un à deux centimes du centime additionnel communal. Pourtant, priver aujourd'hui Carouge de moyens financiers dont il aura, dès demain, un besoin vital, c'est simplement faire fi de l'avenir de la commune. Carouge mérite définitivement beaucoup mieux que ces visions de calculette au seul profit de certains contribuables importants. D'ailleurs, Carouge bénéficie déjà, avec 39 centimes, d'une fiscalité particulièrement attractive et compétitive puisque nettement inférieure à celle de tous les autres centres urbains du canton.

Le prochain débat budgétaire montrera qui se soucie de l'avenir de notre belle cité!

Votre avis nous intéresse:

info@verts-carouge.ch
www.verts-carouge.ch



VOTEZ PAR INTERNET

DU 7 AU 29 NOVEMBRE 2008

Plus d'information sur www.ge.ch/ge-vote



Les électrices et les électeurs de la commune de Carouge pourront voter par Internet, en plus des deux autres modes de scrutin, dans le cadre de la votation du 30 novembre prochain.

Le scrutin électronique sera ouvert du vendredi 7 novembre au samedi 29 novembre à midi. Il sera possible de voter en se connectant au site sécurisé <https://ge-vote.geneve.ch/votations.html>. Une assistance sera fournie par téléphone au 022 327 87 00 du lundi au vendredi de 8h à 17h et par courriel à l'adresse suivante:

helpdesk-evoting@etat.ge.ch

Tout parti politique représenté au Conseil municipal peut disposer, à son gré, d'un espace de présentation dans chaque numéro de *VivreCarouge*.

Ces textes sont placés sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent pas la Ville de Carouge.

La Ville de Carouge vous aide à réduire votre facture d'électricité!

Augmentation du prix de l'énergie, raréfaction des énergies fossiles et enjeux environnementaux, de bonnes raisons d'optimiser dès à présent sa consommation électrique ! La Ville de Carouge, en collaboration avec le programme éco21, vous aide à passer à l'action en vous proposant une réduction de CHF 50.- pour un diagnostic « consommation » personnalisé réalisé par des professionnels SIG. **Ces diagnostics vous permettent d'améliorer concrètement l'efficacité énergétique de votre logement et de réduire votre facture jusqu'à 30%.**

Avec un peu d'idées et quelques gestes simples, vous verrez qu'il est facile de mieux consommer sans diminuer votre niveau de confort et votre sécurité, tout en préservant notre environnement.

Attention ! Seules les 400 premières visites bénéficient de la réduction, alors inscrivez-vous sans tarder !

Comment se déroule le diagnostic ?

Les visites SIG Optima Habitat ont lieu chez vous et sont menées par un expert (sur rendez-vous). Lors de sa visite, l'expert vous donne des conseils personnalisés qui tiennent aussi compte de votre mode de vie et de vos priorités pour mieux maîtriser vos consommations. Enfin, il vous remet un guide pour mieux consommer et vous adresse un rapport de visite «sur mesure» qui fait le bilan de votre situation et identifie des actions à entreprendre.

Combien coûte une visite SIG Optima Habitat, réduction de CHF 50.- comprise (consommation –10'000 KWh/an) ?

Le coût dépend de votre choix de produit électrique dans la gamme SIG Vitale :

- Vitale Bleu / Initial: CHF 50.-
- Offre Découverte: CHF 30.-
- Offre Horizon: CHF 10.-
- Vitale Vert: gratuit

Le paiement s'effectue par bulletin de versement après la visite.

Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette offre ?

- Habiter à Carouge
- Etre parmi les 400 premières personnes à s'inscrire pour une visite
- Vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2008

Comment s'inscrire ?

Il vous suffit de contacter Gaëlle Haeny, déléguée du programme éco21 au 022 307 89 87 ou par email g.haeny@carouge.ch, en lui spécifiant :

- votre gamme d'électricité (SIG Vitale Bleu, Vert, etc.)
- vos coordonnées
- un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre pour convenir d'un rendez-vous.



Réflexe énergie confort de vie !

Campagne en faveur des ampoules économiques, octobre 2007

éco21, le défi d'avenir

éco21 est un programme participatif initié par SIG pour Genève, visant à aider les consommateurs à mieux utiliser l'énergie et à réduire les émissions de CO² sans sacrifier confort ni compétitivité.



La consommation d'énergie de chaque citoyen genevois a triplé au cours des 60 dernières années. éco21 veut inverser la tendance continue à la hausse de la consommation d'électricité et d'émission de CO².

Son succès dépend de l'implication de chacun, de l'addition de nos actions individuelles et collectives.

Le site www.eco21.ch propose des solutions techniques, financières et de communication pour engager des économies d'énergie tout en préservant l'environnement.

Caddie Service fête son premier anniversaire



L'association «Caddie Service», qui est soutenue par la Ville de Carouge, vient de fêter son premier anniversaire le 20 septembre dernier au Centre commercial et de loisirs La Praille. Elle tire un bilan positif de cette première année d'activité avec 634 clients et presque 2000 livraisons. Avec ses activités de livraison de courses à domicile à vélo électrique (pour la modique somme de cinq francs par livraison), «Caddie Service» n'est pas une entreprise comme les autres. Ses fondateurs poursuivent, en effet, trois objectifs : promouvoir les modes de transports doux mais également la réinsertion des personnes sur le marché du travail et le maintien d'un tissu économique de proximité. Dans cette optique, l'association cherche aujourd'hui à étoffer sa palette de prestations.

Récupération des déchets recyclables à domicile

«Caddie Service, explique Jérôme Savary, directeur de l'association, n'entend pas se limiter à la livraison de courses. Nous offrons désormais à nos clients la possibilité de récupérer les matières recyclables (PET, piles, aluminium, fer blanc, textile, huiles végétales, plastique PE et aérosols) à leur domicile». Ce service est disponible à Carouge et dans plusieurs autres communes (Lancy, Plan-les-Ouates, Veyrier, Troinex, Onex, Bernex et Bardonnex) ainsi que dans les quartiers de la Jonction, des Acacias, de Plainpalais et de Champel. «Caddie Service» se donne jusqu'à la fin du mois de novembre pour évaluer la pertinence de cette nouvelle activité. «Si, lors de cette période test, les besoins en la matière se vérifient, précise notre interlocuteur, nous examinerons



Un service de proximité avec les cyclo-livreurs de Caddie Service.

alors les moyens nécessaires à la généralisation de cette prestation dans les mois qui viennent». L'idée, qui complète avantageusement les levées de déchets effectuées par la Commune, mérite que l'on s'y arrête. La décision finale reviendra toutefois aux utilisateurs que l'on souhaite suffisamment nombreux pour en assurer la pérennité.

Un million d'étoiles

L'association Caritas Genève réédite son action «Un million d'étoiles» sur la place du Marché le samedi 20 décembre de 13h à 21h.

Floralies 2008

Avec un stand floral de 280 m², la Ville de Carouge aura toute sa place aux Floralies 2008 à Palexpo du 13 au 23 novembre prochain. Cet événement a lieu tous les trois ans et permet de valoriser le talent des jardiniers des communes de notre canton.

Cette nouvelle édition aura pour thème «Du rêve à la réalité» et l'ensemble des secteurs du service TVE (parcs et promenades, ateliers, transports) a pris une part active à la concrétisation de ce projet. Ne manquez pas de venir le découvrir!

CEVA: la Ville de Carouge retire son recours

Accord avec l'Etat de Genève

Le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève et les autorités de la Ville de Carouge sont heureux d'annoncer avoir résolu à l'amiable les différends qui les opposaient en rapport avec le projet CEVA. La Ville de Carouge a ainsi retiré le recours qu'elle avait interjeté contre la décision d'approbation des plans rendue le 5 mai 2008 par l'Office fédéral des transports.

En contrepartie, le Conseil d'Etat genevois s'est engagé à déplacer le Service des automobiles et de la navigation (SAN) ainsi que la fourrière, de manière à pouvoir céder à la Ville de Carouge les terrains et bâtiments accueillant aujourd'hui ces services.

Par ailleurs, la Ville de Carouge et le Conseil d'Etat genevois ont convenu de soumettre à l'arbitrage d'un expert le choix de la variante utilisée pour réaliser les travaux d'installation du CEVA sous le Centre carougeois de maintenance, de voirie et d'environnement (tunnel ou tranchée couverte).

Les autorités cantonales et carougeoises sont satisfaites d'avoir pu résoudre à l'amiable leur litige.

La Bibliothèque de Carouge propose un atelier d'écriture érotique

Après avoir célébré les quatre éléments (2005-2008), le Printemps carougeois flirtera en avril prochain avec les péchés capitaux. Ils sont sept et « font partie de notre tradition morale et spirituelle », mais – comme le relève le philosophe André Comte-Sponville – « il y a belle lurette que nous n'y reconnaissons plus nos fautes les plus graves, ni nos dégoûts les plus résolus ! Nous avons désormais d'autres diables à fouetter. »

Même obsolètes, ils n'en demeurent pas moins ancrés dans l'imaginaire et dans l'inconscient collectif. Plutôt séduisants et pourtant si dangereux ! Paresse, luxure, gourmandise, avarice, envie, orgueil ou colère. Au jeu des sept familles, la Bibliothèque s'est laissé séduire par le démon Asmodée. C'est donc autour du thème de la luxure qu'elle proposera trois animations.

La première se déroulera avant même l'ouverture du Printemps carougeois et prendra la forme d'un atelier d'écriture qui remplacera le traditionnel concours littéraire. En effet, il apparaît intéressant de ne pas plonger directement au cœur d'un sujet dont l'intérêt pourrait vite tourner court dès lors qu'il est traité « à la hussarde ». D'où l'idée de proposer un atelier – laboratoire de mots coquins et gourmands – pour celles et ceux que tenaille l'envie de s'essayer à un genre littéraire qui ne se distribue pas seulement sous le manteau.

LuXure et Volupté

Trempez vos doigts badins dans l'enceinte de vos désirs.

Un atelier d'écriture...

C'est un espace-temps pour laisser libre cours à votre créativité par l'écriture. Huit à dix personnes francophones avec ou sans connaissances préalables d'écriture, désireuses d'écrire durant ce moment et partager avec le groupe leur production. Au terme des dix sessions, nous choisirons les textes qui seront mis en scène et lus par des comédiens à l'occasion d'une lecture publique le vendredi 8 mai 2009.

Qu'est ce que l'écriture érotique ?

Un conte érotique, c'est une histoire qui provoque l'émoi. Délice des mots, surprise et transgression. Suggestion et sensualité, le conte ouvre un champ de lumière et d'expression à la part d'ombre cachée en nous. L'imaginaire se libère de toute censure pour s'ouvrir au sublime, s'adonner à la beauté et à la pureté originelle d'Eros, source de toute créativité.



«La plume d'Eros» Hugues Gillet

Les thèmes étudiés

Chaque atelier débutera par une mise en bouche ludique pour fluidifier la production littéraire et ouvrir le canal de l'imaginaire. Jeux de mots, associations d'idées, sources d'inspiration. Nous privilégions l'élégance d'un langage raffiné, parfois cru, la recherche stylistique, la qualité et la richesse de la langue.

Cet atelier d'écriture n'est pas seulement le lieu où Eros et Aphrodite s'épanchent. On y apprend surtout comment créer :

- Un **personnage**, le rendre crédible, donner chair et vie à un corps en mouvement. Et lui insuffler une âme, une profondeur psychologique et sensorielle.
- Un **lieu**, un univers, une ambiance. Poser le décor ou l'art de la description. Rendre au lieu ses aspérités, sa violence ou son mystère. Un endroit qui dégage... qui invite, qui envoûte.
- Un **rythme**, une tension émotionnelle. Du chant des sirènes au tam-tam de l'orgasme. Le Boléro de Ravel de l'écriture érotique.
- Une **intrigue**, une histoire cohérente et vraisemblable, un fil rouge tendu pour nous maintenir en appétit. Un juste saupoudrage d'ingrédients d'érotisation. Un début, un milieu et une fin pour aboutir au bouquet final.

Animatrice

Anne-Catherine Pozza anime depuis 2000 des ateliers d'écriture érotique à Genève. Elle a une expertise et une grande sensibilité dans l'animation d'ateliers. Formatrice en créativité, elle propose un coaching dans le domaine du savoir-aimer. Elle s'est plusieurs fois produite en public pour lire ses poèmes, notamment au « Chat noir » à Carouge.

Calendrier et modalités d'inscription

Du 15 janvier au 31 mars 2009 (10 sessions de 3 heures)

A choix: le lundi de 15h à 18h ou le jeudi de 19h à 22h

Dates: 12, 19 et 26 janvier, 2, 9 et 23 février, 2, 9, 16 et 23 mars 2009 (lundi) et 15, 22 et 29 janvier, 5, 12 et 26 février, 5, 12, 19 et 26 mars 2009 (jeudi)

Prix: CHF 250.- pour 10 sessions de 3 heures

Public: dès 16 ans

Délai d'inscription: jeudi 8 janvier 2009

Formulaire d'inscription sur le site de la Bibliothèque:

www.bibliotheque-carouge.ch; rubrique atelier d'écriture

Renseignements complémentaires

- Sur le contenu et l'animation:

Anne-Catherine Pozza, tél. 078 648 73 39 ou sur Internet: www.orchydia.ch

- Pour les inscriptions et toute question d'ordre administratif: Bibliothèque municipale de Carouge, tél. 022 307 84 00 ou sur Internet: www.bibliotheque-carouge.ch ou par courriel: bibliotheque@carouge.ch

Concours international de céramique Carouge 2009

La tasse et sa sous-tasse

Le concours international de céramique de Carouge a lieu tous les deux ans. Cette douzième biennale récompensera en 2009 une tasse et sa sous-tasse avec un prix d'un montant de 10 000 francs. Seront également attribués un Prix de la Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique, d'un montant de 2000 francs, et un Prix offert par l'Association céramique suisse, d'un montant de 1000 francs.



Le jury, présidé par Mme Jeannine de Haller, maire de Carouge, sera composé de :

- Le représentant de l'Association des céramistes suisses, Mme Adriana Hartley, céramiste
- Le représentant de la Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique, Mme Marianne Brand, céramiste
- La représentante de la Fondation Alfred et Eugénie Baur, Mme Monique Crick, directrice des collections Baur
- Mme Setsuko Nagasawa, céramiste (Paris)
- Mme Françoise Nydegger, journaliste à la Tribune de Genève
- M. Yves Peltier, commissaire général de la Biennale internationale de céramique contemporaine de Vallauris.

Pour participer à ce concours, il est possible de télécharger le **règlement** (en quatre langues) et le **formulaire d'inscription** sur le site www.carouge.ch ou d'en faire la demande auprès du Musée de Carouge.

Musée de Carouge

Case postale 1576 1227 Carouge
Tél 022 342 33 83 / Fax 022 342 33 81 / musee@carouge.ch

Date limite de réception des dossiers: 30 mars 2009

Les objets sélectionnés seront exposés au Musée du 19 septembre au 1^{er} novembre 2009. Ils feront l'objet d'un catalogue illustré en couleur.

La ZoT Compagnie

La ZoT Compagnie, association créée en 1994 et membre du cartel des sociétés carougeoises, présente sa **saïson 2008-2009** qui se déroulera aux **Halles de la Fonderie à Carouge**.

Composée de deux productions pour marionnettes à fils longs, elle démarquera le 1^{er} novembre 2008 avec « Jacotte et la marmite » et se poursuivra dès le 31 janvier 2009 avec « Le carnaval des animaux ».

Jacotte et la marmite

Genève, le 11 décembre 1602. Que de choses étranges se passent à l'intérieur des murs de la ville de Genève. Les marmites disparaissent, de drôles de personnages hantent les rues et une comète traverse le ciel. On s'interroge, on s'inquiète; certains évoquent même la menace d'une attaque des Savoyards...

La rumeur qui se répand dans la ville n'empêche pas commère Jacotte et ses amies, Prudence, Fortunée et Clarisse de se disputer et de vouloir fêter, dès le soir venu, leur réconciliation autour d'un repas.

Mais trouveront-elles une marmite pour préparer la soupe ?

Spectacle autour des festivités de l'Escalade, les aventures de Jacotte sont accessibles à tous et demandent deux fois trente minutes de concentration. Durée totale avec un entracte: 1h20 environ.

Dix-huit marionnettes évoluent dans de somptueux décors et sur un texte drôle et caustique. Une façon très originale de revisiter les événements survenus en 1602!

Représentations: du 1^{er} au 30 novembre 2008

Mardi à 19h / Mercredi à 15h / Samedi à 17h / Dimanche à 11h et 15h
calendrier détaillé sur www.zot-compagnie.ch

Halles de la Fonderie, av. Cardinal-Mermillod 17-19

TPG Bus 11 & 21, arrêt Fontenette – parking centre commercial de Carouge

Réservation

Par téléphone: 022 343 96 96

Internet: www.zot-compagnie.ch

Prix des places: adultes CHF 15.- / enfants jusqu'à 15 ans CHF 10.- / Etudiants, AVS, apprentis, CHF 12.-

Informations pratiques

Accessibilité: salle de plain-pied, accessible aux personnes à mobilité réduite
Sur demande: représentations privées, groupes, anniversaires au foyer.



A pied à l'école



© Photofoie



Semaine de la mobilité

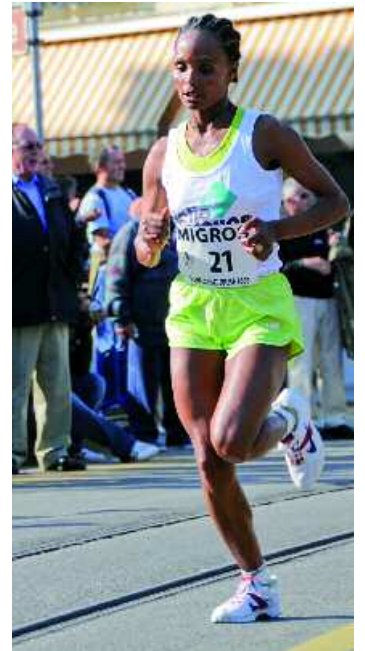


en images

Vogue de Carouge



Run to run



Galerie Delafontaine

Avis à tous les artistes

La Ville de Carouge loue, sur la base de prix très modestes, la GALERIE CAROUGEOISE DELAFONTAINE, qui se situe au 24 rue Jacques-Dalphin, au 3^e étage.

Cette salle d'environ 100 m², construite sous les toits, est un vaste espace gratifié d'une poutraison magnifique.



Peintres, sculpteurs, céramistes, ou toute personne pratiquant un art qu'elle souhaite exposer, peut poser sa candidature pour la prochaine période de location, soit du 1^{er} septembre 2009 au 30 juin 2010.

Pour se porter candidat, rien de plus simple: il vous suffit de demander à la Mairie de Carouge un contrat avec les conditions d'exposition, document que vous devrez remplir et retourner au plus tard le vendredi 10 avril 2009. Celui-ci fait office d'inscription.

Bien évidemment les candidats seront invités, en temps voulu, à présenter des œuvres et un dossier à la commission consultative qui se réunira au mois de mai 2009 afin d'examiner les candidatures et attribuera la galerie durant toute la période allant du 1^{er} septembre 2009 au 30 juin 2010.

En raison des prix très modestes de location, les artistes organisent eux-mêmes leur exposition, en particulier la publicité et l'accrochage, et assurent la surveillance de la galerie.

N'hésitez pas à solliciter des informations supplémentaires auprès de la Mairie de Carouge: (022 307 89 87, courriel: mairie@carouge.ch, www.carouge.ch

Exposition Anna Tosello Liatti et Elisabet Ludviksson

Exposition du 31 octobre au 16 novembre 2008



Dans les peintures d'Anna Tosello Liatti, la nature est le fil conducteur, la nature simple, non complexe qui nous entoure et que nous observons quotidiennement. Tantôt des arbres expriment la force, l'énergie de la nature, tantôt une feuille, une écorce, un pétale, un insecte symbolisent la fragilité de la vie.

Anna Tosello Liatti aime à représenter artistiquement l'abeille, cet insecte si important, mais fragile et menacé. C'est pour elle une manière de la protéger et de rappeler son rôle essentiel dans la pollinisation des plantes cultivées et sauvages.

Grâce à l'utilisation de techniques mixtes telles que: les papiers collés, le sable, le mastic, la sciure, l'acrylique, le mordant, les pigments de couleurs, l'huile, elle peut obtenir des reliefs, des superpositions, des effets qui rappellent les propriétés naturelles de l'insecte ou de la plante.



Formes, couleurs et transparences jouent dans ses tableaux pour créer des vibrations et susciter l'émotion chez ceux qui les regardent.

Dans les peintures d'Elisabet Ludviksson, art figuratif et art abstrait se confondent. Souvent on peut distinguer des person-

nages mystérieux ou des objets qui apparaissent sur la toile, au milieu de formes géométriques.

Plutôt que des couleurs vives, elle utilise pour ses tableaux le bleu ou le brun, se détachant sur un fond neutre. Préférant les teintes qui se rapprochent des couleurs de sa terre natale, elle plonge le spectateur dans une ambiance élémentaire.

Grâce à une technique bien rodée, mêlant acrylique et huile sur toile, mais aussi bitume, pigments et sable, Elisabet Ludviksson obtient un résultat étonnant: un accord entre des éléments primitifs, bruts, crus et une expression délicate, façonnée et travaillée.

Vernissage jeudi 30 octobre dès 18h

Exposition du 31 octobre au 16 novembre 2008

Mardi, jeudi et vendredi de 15h à 19h

Mercredi de 15h à 21h

Samedi de 14h à 18h

Exposition de Luc-Michel Schüpfer
du 21 au 30 novembre 2008



Un des bouts du chemin se termine à Confort, Hospice de vieillards. L'artiste **Luc-Michel Schüpfer** sera dorénavant figuratif et hors de prix. Grouillez-vous, c'est dans les vieux chaudrons qu'il chaudronnera, pour le plus grand plaisir de tous. On a prétendu qu'il était raide, mais c'était un malentendu. Encore douze ans, et il renaîtra de ses nombreux excès.

Vernissage le vendredi 21 novembre de 18h à 20h

Exposition de ses œuvres récentes
du 21 au 30 novembre 2008

Du lundi au vendredi de 16h à 20h
Samedi et dimanche de 14h à 20h

Galerie Delafontaine
Rue Jacques-Dalphin 24 3^e étage
Tél. 022 307 89 87
www.carouge.ch

Exposition de Stina Otterström et Jérémy Gafas, travaux de maturité
du 6 au 21 décembre 2008

«Nous suivons tous deux nos études dans la section des arts visuels du collège Claparède et pour clore notre formation nous devons imaginer et mener à bien un projet final, dont l'appréciation figurera sur notre diplôme de maturité. Nous avons chacun pris le chemin d'une création artistique bien que, malgré notre section, cela ne fusse obligatoire. Parce que nous éprouvions le besoin d'explorer ce domaine plus entièrement, nous avons décidé de nous confronter à l'aspect public de l'art, en plus de celui de création.»



Le premier travail, celui de Jérémy Gafas, est un autoportrait en pied sur grand format. La technique utilisée est celle, classique, de l'huile sur toile. Ce choix a été fait volontairement dans le but de contraster avec le développement du sujet; plein de malice et d'ironie.



Le second travail est celui de Stina Otterström, il consiste en une robe-objet qui évoque le monde des contes. C'est un travail qui incite à l'interaction à la manière de l'échange qui s'effectue entre le narrateur et son auditoire. Ainsi cette sculpture est une histoire racontée avec les yeux. Au travail de l'auteur se mêlent des dessins d'enfants. Les visiteurs sont invités à laisser libre cours à leur imagination en complétant «l'histoire» par des billets qu'ils pourront déposer près de la robe au moment de la visite.

Exposition du 6 au 21 décembre 2008
Mardi, jeudi et samedi de 18h à 20h
Mercredi de 14h à 17h

Musée de Carouge

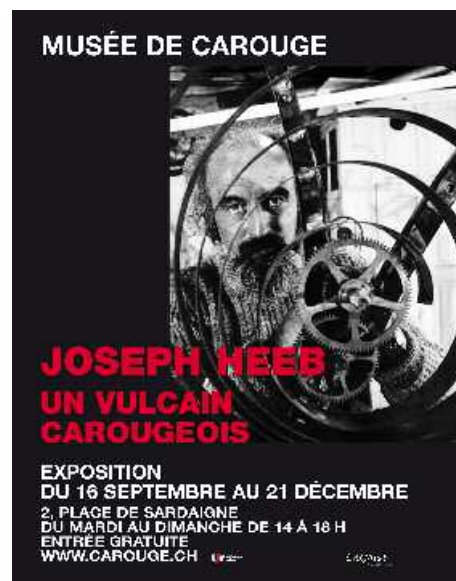
Joseph Heeb, un Vulcain carougeois

L'exposition consacrée au sculpteur Joseph Heeb est prolongée jusqu'au 21 décembre en raison du succès qu'elle remporte. Nombreux sont en effet les Carougeois à venir redécouvrir les œuvres d'un artiste qui a hanté les rues et les cafés de la cité sarde de 1960 à 1980. Si chacun connaît le Lion superbe posté place de l'Octroi, au débouché du Pont-Neuf depuis 1975 ou le «Dieu» sur la façade de la salle des Charmettes, peu savent qui en est l'auteur, qui eut pourtant son heure de gloire de son vivant. On pourra ainsi apprécier une quarantaine de ses œuvres, dont une étonnante basse-cour, et un passionnant documentaire sur l'artiste réalisé en 1967 pour la Télévision Suisse Romande. Une visite qui s'impose!

L'ouvrage publié en 1982 par une amie de l'artiste, Pernelle Rickli-Gos, illustré de 77 magnifiques photos en noir et blanc, est à nouveau disponible, enrichi d'un «itinéraire» qui recense les œuvres de Heeb les plus accessibles. Il est en vente au comptoir d'accueil du Musée au prix de 15 francs.

Exposition jusqu'au 21 décembre 2008
Du mardi au dimanche de 14 à 18 heures
Entrée gratuite

Musée de Carouge
 2, place de Sardaigne
 Téléphone: 022 342 33 83
www.carouge.ch



Concerts d'Automne 2008

A Carouge, l'automne se fête! En musique! En effet, trois magnifiques concerts ponctuent le mois de novembre. Venez nombreux, l'entrée est libre!

Dimanche 9 novembre à 17h au Temple de Carouge, Marcelo Giannini, propose un récital d'orgue de musique baroque avec au programme des œuvres de Vincent Lübeck, Antonio Vivaldi et Jean-Sébastien Bach. Marcelo Giannini, organiste titulaire du Temple de Carouge, est né à São Paulo, au Brésil. Très tôt s'éveille en lui la passion pour la musique et en particulier pour l'œuvre de Jean-Sébastien Bach. Dans sa ville natale, il a pris ses premiers cours d'orgue avec Angelo Camin et de clavecin avec Helena Jank, avant de se rendre à Munich où il a été l'un des derniers élèves de Karl Richter. Il a suivi également les cours de direction chorale au Mozarteum de Salzbourg et a conclu ses études musicales au Conservatoire de Genève en 1985, avec un premier Prix de virtuosité dans la classe de Lionel Rogg. Depuis lors, il partage ses activités entre l'orgue, le clavecin, la direction chorale et l'enseignement.

Samedi 15 novembre à 19h, c'est l'Eglise Sainte-Croix qui a l'honneur de recevoir le Tölzer Knabenchor.

Rarement données en public en raison d'une exécution redoutablement difficile, les six motets de Jean-Sébastien Bach comptent parmi les œuvres les plus abouties du compositeur. Le chœur de garçons de Tölz (Allemagne), fondé en 1956 par Gerhard Schmidt-Gaden, est l'un des meilleurs chœurs d'enfants au monde. Composé uniquement de garçons, recrutés dès l'âge de 4 ans, il s'est spécialisé dans l'exécution de la musique baroque allemande. Un moment tout à fait exceptionnel à ne pas manquer.

Dimanche 30 novembre à 17h au Théâtre de Carouge ce sont les lauréats de la Bourse Marescotti-Ville de Carouge 2007 qui se produisent.

Il y aura d'abord Eurydice Vernay, jeune violoniste qui interprétera Carmen Fantaisie de Franz Waxman accompagnée au piano. Entrent ensuite en scène deux talentueux pianistes, Louis Schwizgebel-Wang et François-Xavier Poizat, qui joueront la Fantaisie en fa mineur

op.103 pour 4 mains de Franz Schubert, la Suite n°2 opus 17 pour 2 pianos de Sergueï Rachmaninov, Ma mère l'Oie de Maurice Ravel pour 4 mains et les Variations sur un thème de Paganini pour 2 pianos de Witold Lutoslawski. A venir applaudir, absolument!



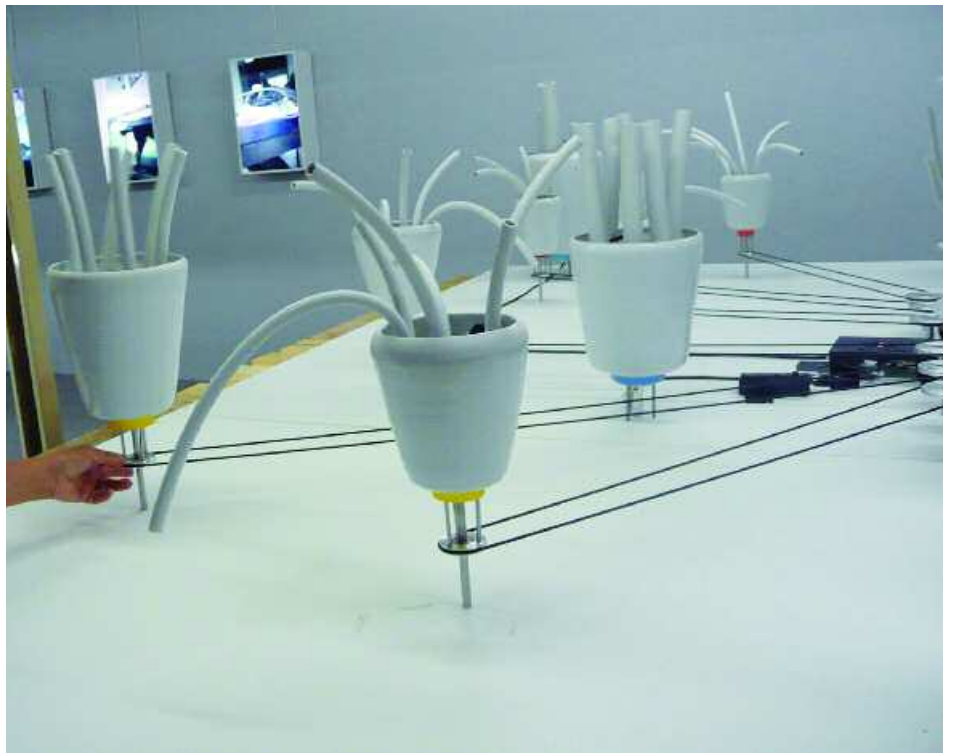
«Parlez-vous céramique?»

Bourses de la Fondation Bruckner

Chaque année, la Fondation Bruckner pour la promotion de la céramique octroie deux bourses. Jusqu'en 2007, elles étaient allouées à un-e étudiant-e de l'Ecole des arts appliqués (CFC) et de l'Ecole d'art et de design (HES) à Genève. Depuis 2008, suite à la fermeture de la section céramique en HES, une des deux bourses est décernée à un-e étudiant-e de l'Ecole des arts appliqués de Genève, tandis que la seconde récompense un-e étudiant-e de l'école de Berne ou de Vevey. Les bourses consistent en la mise à disposition d'un espace au sein des Ateliers Céramiques de Carouge pour une durée de trois mois, en une cuisson dans leur four à combustion gazeuse, ainsi qu'en la possibilité de participer à l'exposition collective annuelle organisée par la Fondation dans les Halles de la Fonderie. A la fin de leur résidence, les lauréats présentent le travail qu'ils ont effectué aux Ateliers Céramiques lors d'une démonstration publique et gratuite. Il est à noter que Charlotte Nordin, lauréate 2007 de la Bourse de la Fondation, a reçu le Prix de la relève à la Biennale Internationale de Vallauris 2008 pour son installation *Unknown Forest*. La Suisse était l'invité d'honneur de cette manifestation et des artistes parmi les plus intéressants du moment ont été exposés.

Cette année, la Fondation Bruckner a récompensé Fanny Liberek, jeune diplômée de l'école de Genève, qui proposait pour son travail de fin d'études une création autour du thème de l'exploitation des enfants. Intitulée *Vanessa, Mélissa,...*, l'installation présente une série de poupées de porcelaine réalisées en moulage. Posées sur un grand lit de fer, certaines d'entre elles sont menottées, d'autres bâillonnées, d'autres encore ont été marquées d'un code barre et résumé de manière très efficace et directe la problématique abordée.

Le second lauréat, Laurin Schaub, est un étudiant de l'Ecole des arts appliqués de Berne. Son projet *Klangstoff Keramik* est un instrument céramique proposant l'exploration de sons émis par la porcelaine. Grande table instrumentale composée d'éléments métalliques, de formes tournées en porcelaine de Limoges, de câbles et autres disques de rotation, l'instru-



ment émet des sons grâce à un moteur mais également à l'aide d'un archet de violon. Ces deux artistes ont également été récompensés du Prix 2008 de l'Association des Céramistes Suisses.

Par ailleurs, la Fondation Bruckner propose à la location des ateliers destinés à des artistes céramistes. Cet automne, en particulier, deux travaux d'envergure ont été réalisés, et leurs créateurs ont profité du four à combustion gazeuse qui permet la cuisson de pièces de grandes dimensions. Lors de résidences de longue durée, les artistes présentent au public le travail qu'ils ont effectué aux ateliers de la Fondation. Ainsi, Sabrina Buemi et Aline Rochat nous ont proposé une courte conférence au sujet de leurs interventions céramiques dans le cadre de projets architecturaux.

Sophie Wirth Brentini
Co-responsable des ateliers
de la Fondation Bruckner

A venir:

Présentation et démonstration:
Sabrina Buemi et Aline Rochat,
projet de céramique architecturale,
date à préciser.

Fermeture de fin d'année:

du 1^{er} décembre 2008 au
31 janvier 2009.

Informations générales:

Permanences:
lundi et vendredi de 9h à 12h;
jeudi de 12h30 à 15h30

Adresse et contacts:

Av. Cardinal-Mermillod 17-19
1227 Carouge
Tél: 022 300 07 18
Mobile: 079 285 70 71
E-mail: info@ceramique-bruckner.ch
Internet: www.ceramique-bruckner.ch

Cinéma Bio

Ciné Seniors

Que des films beaux et émouvants,
le troisième jeudi du mois à 14h
prix unique 10.-

20 novembre 2008

Je vous trouve très beau
de Isabelle Mergault

11 décembre 2008

Un secret
de Claude Miller

15 janvier 2009

Je m'appelle Eugène
de Michael Steiner

19 février 2009

La planète blanche
de Thierry Piantanida et
Thierry Ragobert

19 mars 2009

Paris
de Cédric Klapisch

16 avril 2009

Le premier cri
de Gilles de Maistre

14 mai 2009

Dialogue avec mon jardinier
de Jean Becker

18 juin 2009

Bienvenue chez les ch'tis
de Dany Boon



CinéPrim's

Le samedi à 10h30
12 films du 27 septembre 2008 au 25 avril 2009

Zero de conduite - 1^{er} novembre
50', vf, dès 7 ans

La mouette et le chat - 15 novembre
1h05, vf, dès 5 ans

Pinocchio - 29 novembre
1h50, vf, dès 7 ans

Crin blanc / Le ballon rouge - 13 décembre
1h16, vf, dès 5 ans

Les animaux amoureux - 10 janvier
1h25, vf, dès 5 ans

Kiki la petite sorcière - 24 janvier
1h43, vf, dès 5 ans

Max & co - 28 février
1h30, vf, dès 7 ans

Charlot côté courts - 14 mars
1h20, vf, dès 5 ans

Le renard et l'enfant - 28 mars
1h37, vf, dès 7 ans

Les trois brigands - 25 avril
1h20, vf, dès 5 ans

CinéPrim's et ses tarifs au BIO :

- 9.- Entrée simple (adulte ou enfant)
- 25.- Carte transmissible 4 entrées
- 30.- Abonnement «6x» non transmissible pour 6 films parmi les 12 programmés
- 50.- Abonnement «12x» non transmissible pour les 12 films programmés

Un an de cinéma en prison

«Article 43» relate l'aventure d'un atelier cinéma que Denise Gilliard a animé aux Etablissements pénitentiaires de la Plaine de l'Orbe. Une rare immersion dans l'univers carcéral de notre pays, auprès de détenus considérés pour certains comme dangereux.

Denise Gilliard défend depuis longtemps l'idée que la pratique d'activités créatrices est un outil puissant de valorisation de soi et de reconstruction identitaire. «J'ai besoin de croire que tout le monde peut changer, même des condamnés à de lourdes peines.» Mais comment réveiller le désir de créer chez des personnes privées de paroles depuis longtemps ? C'est le défi relevé avec succès dans cet atelier. Au final, il a permis à des détenus de réaliser cinq courts-métrages documentaires étonnants, sobres et poétiques, très différents les uns des autres.

«Article 43» retrace cette aventure, mais aussi celle de l'incertitude et de la peur d'hommes qui ne connaissent pas la date de leur libération. En raison de l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, les détenus soumis à l'ex-article 43 - qui permet d'interner des délin-



Dernier documentaire de la cinéaste carougeoise Denise Gilliard «Article 43» au cinéma Bio dès le 29 octobre 2008

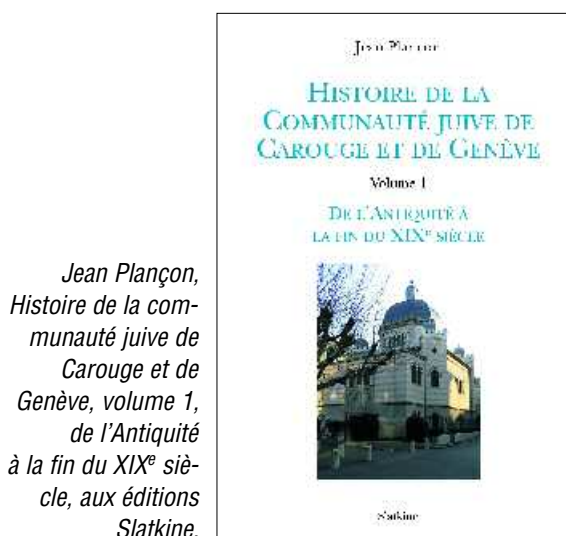
quants jugés dangereux au-delà de leur peine, ceci pour une durée indéterminée - faisaient l'objet de réévaluation de leur cas pendant le tournage. Denise Gilliard a suivi en direct ce moment charnière de leur vie.

Ce film est une opportunité rare de découvrir une prison romande de l'intérieur, de se laisser interpeller par des questions d'actualité sur la criminalité, l'incarcération à perpétuité, le rôle de l'art et de la culture dans un processus de réinsertion. Autant de thèmes qui nous concernent tous. Co-produit par la TSR, «Article 43» a été présenté en première mondiale au festival Visions du réel où il a obtenu une mention spéciale.

Séance spéciale dimanche 2 novembre à 10h30 au cinéma Bio: projection du film «Article 43» suivie des cinq courts-métrages des détenus. Puis **débat** avec **Denise Gilliard**, **Anne-Laure Sahy** - fondatrice de Prélude, pôle de coordination d'actions culturelles en prison, et **Bernhard Baeriswyl** - ancien détenu et réalisateur d'un court-métrage.

Des **invitations** peuvent être obtenues en écrivant à: info@oeilouvert.ch

Pour en savoir plus:
www.article43.ch
www.prelude.ch



Jean Plançon, Histoire de la communauté juive de Carouge et de Genève, volume 1, de l'Antiquité à la fin du XIX^e siècle, aux éditions Slatkine.

Jean Plançon

Aucun ouvrage depuis 1929 n'était venu apporter de nouveaux éclairages sur l'histoire de la communauté juive de Carouge, devenue plus tard celle de Genève. C'est chose faite avec l'ouvrage de Jean Plançon, paru aux éditions Slatkine, qui retrace, depuis ses origines, le parcours et le développement de cette communauté dans la région genevoise. En s'attardant sur l'histoire de Carouge, l'auteur met bien en évidence la singularité, la spécificité de la situation libérale des juifs dans l'ancienne cité sarde, puis, dans le plus long terme, la difficile lutte des juifs de Genève pour leur émancipation, leur égalité politique et religieuse.

Pour la première fois, les aspects institutionnels de cette communauté sont étudiés en détail, et de nombreuses notices biographiques viennent compléter ce travail qui rend aussi hommage à tous ceux et celles, juifs et non-juifs, qui auront contribué à l'intégration de cette composante dans la société genevoise. Ce premier volume sera suivi, prochainement, de deux autres qui traiteront du XX^e siècle et de la période contemporaine.

Des rues moins noires et plus sûres

C'est en 1786 que les autorités carougeoises décident d'installer des réverbères dans les rues de la toute nouvelle ville royale. Dans sa séance du 7 novembre, le Conseil délibère sur l'opportunité d'éclairer la ville. Le souci des édiles n'est pas la mise en valeur des immeubles mais, plus prosaïquement, la sécurité. «*La multiplicité des vols qui se commettent tant dans les Provinces voisines que dans celle-ci ne pourraient que s'augmenter dans cette saison rigoureuse et surtout dans cette Ville par la facilité qu'ont les vagabonds de s'y introduire [...]*» est donc à l'origine de l'installation de huit réverbères. Le préposé à l'éclairage devra allumer «*les lanternes à l'entrée de la nuit et journalièrement avoir soin de les tenir propres*». Le document ne précise pas où sont installés les huit réverbères à huile. L'éclairage n'est en soit pas suffisant pour rassurer les habitants, et le Conseil de nommer une garde composée de deux guets «*pour veiller pendant la nuit à la sureté publique.*» Ils seront armés d'hallebardes.



Gravure sur laquelle on distingue une lampe à huile tendue entre les maisons de tête de la rue Saint-Victor

Les huit réverbères installés en 1786 seront en usage jusqu'en 1821. Or, le 7 octobre 1821, le Conseil municipal considère que les «*réverbères actuels sont essentiellement défectueux et ne remplissent point le but qu'on s'est proposé en les établissant et qu'il est indispensable de les remplacer.*» Fort de ce constat, les conseillers votent à l'unanimité une somme de 2525 florins pour installer dix nouveaux réverbères. A la séance suivante, soit le 8 novembre, les conseillers apprennent que des accessoires, en partie imprévus, gonfleront la facture de 1226 florins et 6 sols supplémentaires.

Si on ignore encore une fois l'emplacement de ces dix nouveaux éclairages urbains, on sait que la commande est passée auprès de Messieurs D. A. Bordier & Cie, à Versoix, pour des appareils à réflecteurs paraboliques (cinq appareils avec deux réflecteurs, trois appareils avec trois réflecteurs et deux appareils avec quatre réflecteurs) avec mèches et cheminée de verre cylindrique. Précisons encore qu'il s'agit bien de lampes à huile. En 1825, cinq autres réverbères sont installés respectivement à la rue d'Arve, à la rue Caroline (actuellement rue Jacques-Dalphin), à la rue Ancienne, à la rue Saint-Victor et un dernier à la rue Saint-Joseph. Ces dernières installations sont fournies par François Graissier (fils), ferblantier-lampiste, du Bourg-de-Four. En 1826, quatre nouveaux «*réverbères avec des bras*» sont installés en ville: deux sur la Place [du Marché], un à

l'angle de la rue Saint-Léger (actuelle rue Vautier), un autre à l'angle de la rue du Collège. Le dossier – mais est-il complet ? – mentionne encore l'installation d'autres réverbères dans les rues carougeoises.

Puis viendra le tour de la rue de Carouge, éclairée par six réverbères, dont le coût de fonctionnement est partagé entre les communes de Genève (la moitié), de Plainpalais et de Carouge (un quart chacune). Ce tronçon sera doté d'un éclairage au gaz dès 1850 et une partie de son financement accepté en Conseil le 17 août 1850. L'ère des lampes à huile approchait de son terme. L'éclairage au gaz allait prendre la relève pour environ septante ans.

Dominique Zumkeller, archiviste

Pour en savoir plus voir dossier ACC 536 / P 16 et ACC 597 / P 16 ainsi que les registres des délibérations du Conseil municipal.

Archives communales

Carougeroule...plutôt bien

L'association «Genèveroule» - qui poursuit depuis 1998 l'objectif de «promouvoir la mobilité douce tout en favorisant l'insertion professionnelle» - a ouvert, en 2008, une antenne «Carougeroule» à la place de l'Octroi. C'est ainsi que, du 10 mai au 26 octobre, les habitants de Carouge ont pu emprunter gratuitement 7 jours sur 7 des vélos, sur simple présentation d'une pièce d'identité et un dépôt de 20 francs, et le ramener dans n'importe lequel des cinq sites de Genèveroule (Ronde des Pâquis, place du Rhône, plaine de Plainpalais, place de Montbrillant et place de l'Octroi).

L'opération a été un succès. Selon un premier bilan, près de 2 500 personnes ont emprunté un vélo sur ce lieu, transformant cette première expérience en succès. Environ la moitié des utilisateurs sont domiciliés à Carouge et l'on compte presque autant de femmes que d'hommes. En outre, près de 60 % des vélos ont été empruntés par des personnes de nationalité étrangère, montrant, si besoin était, le succès de ces vélos auprès des touristes visitant notre canton. Autre source de satisfaction, Carougeroule aura permis à 14 personnes de compléter leurs compétences professionnelles dans des domaines aussi divers que l'accueil, la gestion de caisse, l'informatique ou encore en français. Ainsi, autant les requérants d'asile que les chômeurs ou les personnes soumises à un travail d'intérêt général auront pu s'investir dans un travail d'intérêt public au contact quotidien de la population genevoise.

L'expérience reconduite en 2009

Pour la Commune, ce projet répond à un triple objectif. Il permet d'abord de promouvoir la mobilité douce d'abord en incitant les habitants et habitantes à se déplacer à vélo. En effet, ce moyen de transport est très écologique et participe à la lutte contre la sédentarité, véritable fléau de notre société. Ensuite, la présence de ce lieu offre à la Commune la possibilité d'attirer de nouveaux groupes de visiteurs, en réhaussant son attrait touristique. Enfin, la décision prise par Carouge de travailler avec l'association «Genèveroule» tient également au fait qu'elle est directement impliquée dans l'insertion socioprofessionnelle de diverses catégories de populations précarisées. En raison des premiers succès remportés, le Conseil administratif souhaite reconduire cette expérience en 2009.



Nicolas Walder

Des vélos gratuits 7 jours sur 7



Nicolas Walder

Une opportunité d'intégration



Nicolas Walder

Carougeroule: une expérience à reconduire

Carougeroule en quelques chiffres*

Nombre de sorties : 2 500

Profil des utilisateurs-trices :

Sexe: 46% de femmes
54% d'hommes

Age: 18-30: 42%
31-45: 42%
46-60: 13%
61-99: 3%

Lieu de résidence : Carouge: 41%
Ville de Genève: 41%
Canton de GE: 8%
Hors GE: 10%

Nationalité : Suisse: 45%
France: 15%
Allemagne: 5%
Italie: 5%
Espagne: 3%
Grande-Bretagne: 3%
Etats-Unis: 3%
Autres: 21%

*chiffres extrapolés sur la base de 2 000 sorties en raison des délais rédactionnels

Profil des personnes employées

14 personnes, 3 femmes et 11 hommes

Statuts : 7 requérants d'asile
2 bénéficiaires de l'Hospice Général
2 emplois formation (au bénéfice des prestations chômage)
2 emplois de Solidarité
1 travail d'Intérêt général



Stage de photocolage, n°1



Cette année, le Centre de Loisirs accueille Laure Donzé. Au bénéfice d'un diplôme de l'Ecole supérieure des beaux-arts de Genève puis d'une formation pour l'enseignement artistique, elle propose un stage de photocolage.

« Ce stage offre une approche ludique et expérimentale du photocolage. Vous collecterez des images autour de vous pour les assembler, en détourner le sens et exprimer votre créativité. Vous pourrez explorer diverses techniques utiles au photocolage : développement argentique, découpage, photocopie. Pour réaliser, au terme des cours, une fresque collective ou une œuvre personnelle. »

Dates et horaire

Les mardis 4, 11, 18 et 25 novembre, de 18h à 20h

Prix : Fr. 125.- le stage, (Fr. 185.- parent-enfant dès 10 ans) matériel compris

Inscriptions : Au plus vite, places limitées

Centre de Loisirs de Carouge
Rue Jacques-Grosselin 31
1227 Carouge
Tél. 022 342 87 87
Site internet : www.clcarouge.ch
Horaire d'ouverture secrétariat :
Lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Journée sur l'intégration (des nouveaux habitants de Carouge)

Le Centre de Loisirs de Carouge, avec la collaboration du Groupe Solidarité Afrique-Carouge (GSAC), organise une journée de réflexion autour du thème de l'intégration des nouveaux habitants à Carouge. Des professionnels seront présents afin d'alimenter le débat et de répondre aux questions des habitants de la commune.

Pour ne pas réfléchir le ventre vide, nous proposons un menu africain à partir de 11h30. Le prix est de 12.-, les bénéfices seront entièrement reversés à l'association du GSAC.

Nous vous attendons nombreux à cette journée ouverte à toutes et tous.

Date et horaire

Le samedi 29 novembre 2008 de 11h30 à 18h au Centre de Loisirs de Carouge, **débat à 15h**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Centre de Loisirs de Carouge.

Agenda

Novembre

Tournoi d'échecs, en collaboration avec la Fédération genevoise d'échecs. Le dimanche 2 novembre dès 11h au Centre de Loisirs de Carouge

Spectacle de contes pour enfants, par le conteur Pierre Rosat. Le mercredi 5 novembre à 14h30 au Centre de Loisirs de Carouge. Prix d'entrée : 8.-, goûter offert.

Festival Communes-Ikation, festival de hip-hop, fête sa dixième édition. Le 22 novembre, des ateliers de 12h30 à 17h30 seront proposés au Centre de Loisirs, puis suivront à partir de 18h des concerts à la Salle des fêtes de Carouge.

Journée de débat, avec la collaboration du Groupe Solidarité Afrique-Carouge autour du thème de l'intégration à Carouge, le samedi 29 novembre. Horaire : de 11h30 à 18h au Centre de Loisirs de Carouge

Décembre

Fête des lumières, le 10 décembre, à l'annexe des Moraines. Les enfants vous invitent dès 17h30 à illuminer les premiers frimas de l'hiver. Renseignements au Centre de Loisirs de Carouge

Disco de Noël, le 19 décembre. Toute l'équipe du Centre de Loisirs se réjouit de vous accueillir dès 20h30 pour fêter Noël avec un peu d'avance autour d'un petit buffet accompagné de musique.

Pique-nique multiculturel du 16 août 2008

Que la fête fut belle !



Une fumée de charbon de bois qu s'élève, des odeurs de merguez et de poulet qui ouvrent l'appétit, des salades rouges et vertes qui nous mettent l'eau à la bouche accompagnées des notes de percussionnistes qui traversent la forêt: la fête commence.

Les premiers visiteurs arrivent. Presque toute l'Afrique de l'Ouest est là accompagnée de ses amis carougeois.

Le président Nassourou Tamboura salue la foule et remercie les organisateurs et les responsables des différents services qui ont œuvré à cette fête.



Les enfants dessinent, collent, découpent à l'atelier bricolage. Des danseuses se lancent dans des rythmes africains sensuels. L'ambiance monte. On se sent bien. Il fait beau. Un groupe d'amis palabrent sous les baobabs carougeois. On se sent hors du temps, dans un paradis vert et idyllique. Il n'y a plus de merguez et de poulet. Déjà, le soleil s'en va, comme les visiteurs. Il faut ranger. Il est neuf heures du soir. Un peu de tristesse et de nostalgie nous envahissent. Nous pensons à l'année prochaine, à la fête au parc des ponettes, qui sera encore plus belle. Nous vous y attendons.



Le groupe Afrique-Carouge vous attend au Centre de Loisirs de Carouge pour une journée solidaire le samedi 29 novembre de 11h à 18h.

Dimanche des auteurs

La
Compagnie
des Mots

Novembre – décembre 2008



Depuis sa création, la Compagnie des mots invite deux à trois fois par mois, le dimanche à 17 h, un écrivain romand à présenter l'un de ses ouvrages. L'auteur explique la genèse de son livre dont il lit plusieurs extraits. Le public peut ensuite poser des questions et, s'il le souhaite, acheter le livre. Une verrée conviviale clôt la rencontre. Entrée libre.

Mme de Rosny-Farge est le 60^e écrivain invité par la Compagnie des mots.

Dimanche 9 novembre, 17 h

Martine de Rosny-Farge, *Lamartine, Cent jours sur les rives du Léman*, Cabédita

Dimanche 16 novembre, 17 h

Chantal Daumont, *Si j'étais grand*, dessins Percho, artiste carougeoise

Dimanche 30 novembre, 17 h

Françoise Roubaudi, *Les enfants des rues m'ont appris à écouter les oiseaux*, Encre fraîche

Dimanche 7 décembre, 17 h

Alain Freudiger, *Bujard et Panchaud ou Les Faux-consommateurs*, Castagniéé

Dimanche 14 décembre, 17 h

Corinne Bouvet de Maisonneuve, *Le Mat et le Merveilleux*, Jacques André éditeur

Si vous désirez recevoir régulièrement notre programme, merci de bien vouloir communiquer votre adresse e-mail à info@lacompaniedesmots.ch

Pour tout renseignement, association La Compagnie des mots, tél. 078 665 64 96 ou www.lacompaniedesmots.ch

Tennis de table de Carouge Entraînements «jeunesse»



Fort de son succès, le club de tennis de table de Carouge innove. Dès la rentrée de septembre, le comité a décidé la mise sur pied d'une **école de tennis de table réservée aux jeunes demoiselles dès 8 ans**. Elle a lieu tous les mercredis de 13h30 à 15h. Les inscriptions sont possibles en cours de saison.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président Raymond Marcelli (P) 022 343 85 74 ou le responsable jeunesse Daniel Pauli (B) 022 379 63 46 ou (P) 022 300 48 38 ou vous rendre sur place directement.
Local: Ecole des Promenades
Entrée par la rue Jacques-Grosselin 29
1227 Carouge

Le but est de découvrir ce sport et de favoriser le développement du secteur féminin de notre activité. A ce stade, on ne parle pas de compétition mais de plaisir et d'apprentissage dans une nouvelle discipline.

Un entraîneur certifié «Jeunesse & Sport A» sera en charge de ce créneau.

De nombreuses informations sont disponibles sur notre site internet www.ttc-carouge.com

Deux autres cours pour les jeunes débutants (mixte) dès 8 ans ont lieu les lundis de 16h30 à 18h et les mercredis de 17h à 18h30.

Duo de guitares



Le dimanche 23 novembre à 17 heures, à la salle Robert-Dunand (Centre musical de Carouge), les deux guitaristes **Mathias Trottmann** et **Olivier Richard** se produiront en duo et vous proposeront des œuvres de Antoine De Lhoyer, Joaquin Rodrigo, Manuel De Falla, Maurice Ohana, André Jolivet et Johannes Brahms. Un parcours varié de l'époque classique à la musique française du XX^e siècle, avec escale en Espagne et dans le romantisme allemand.

Entrée: CHF 15.-/10.-

Démonstration de l'orgue de Barbarie

La Palette carougeoise, dans le cadre de ses activités, organise une conférence «Démonstration de l'orgue de Barbarie» animée par Jean Ketterer.

Il est connu et reconnu pour la création et l'harmonisation de cartons perforés. Il viendra avec différents orgues et cartons.

Tous ceux qui sont intéressés seront les bienvenus à la salle de la Lyre au centre des Charmettes, au 1^{er} étage, lundi 3 novembre 2008 à 20h30.



Festival Hip-Hop à Carouge

Le hip-hop communes-ikation festival fête cette année ses dix ans d'existence.

Pour cette édition, les ateliers auront lieu au Centre de Loisirs de Carouge de 13h à 17h et les concerts de 17h à 21h à la Salle des fêtes de Carouge, le samedi 22 novembre prochain. Vous pouvez retrouver tous les détails et le programme sur le site: www.communes-ikation.ch



Comment ça va ? Après Pékin, Jenny Fährdrich vise une médaille aux J.O. de 2012

Depuis que, lors de la première compétition de bicross organisée dans le cadre des Jeux olympiques, à Pékin, Jenny Fährdrich est arrivée en demi-finale et a raté de quelques points sa qualification en finale, la Ville de Carouge compte une sportive de haut niveau de plus.

Première compétition à dix ans

Petite fille «sage mais déjà casse-cou» selon sa mère Patricia, Jenny a pratiqué de nombreux sports (tennis, basket, natation, ping-pong et ski) avant de suivre son frère Michaël, de deux ans plus âgé qu'elle, sur la voie du bicross. Elle participe à des compétitions dès l'âge de dix ans - où elle prend part à son premier championnat romand - et se rappelle surtout qu'elle était, à l'époque «bien derrière». «C'est en progressant régulièrement dans mes classements, en battant une personne puis une autre et encore une autre, que j'ai eu le déclic du sport de haut niveau. Si je n'étais pas entrée si jeune directement dans le mode des compétitions, je n'aurais jamais pu progresser et atteindre un tel niveau». Championnats romands et nationaux puis européens, Jenny enchaîne les performances et se hisse au plus haut. Pour atteindre ces objectifs, elle s'entraîne depuis l'enfance deux fois par semaine pendant deux heures sur la piste de bicross du Bout-du-Monde, seule du genre à Genève, où elle va encore «rouler le soir pour le plaisir».

Mai 2008, le Championnat du monde change la donne

Après avoir remporté sept fois les Championnats suisses et s'être assurée, dès 2004, les services de l'entraîneur Hervé Krebs, elle accède, en 2006, au championnat d'Europe, catégorie junior (17-18 ans), où elle termine au 5^e rang. En 2007, elle doit se contenter, «en raison de problèmes de forme physique», de la dixième place. Passée en catégorie élite (18 ans et plus) en 2008, Jenny entre dans le Top 16 européen où elle se classe 15^e en 2007. Ce n'est toutefois que, lors des Championnats du monde de mai 2008 à Taiyuan, près de Pékin, où elle atteint le stade des demi-finales et obtient la 16^e place au classement général, qu'elle décroche sa qualification pour les Jeux olympiques. Coachée par Hervé Krebs, elle suit alors pendant deux mois un entraînement intensif au Centre mondial de l'Union cycliste internationale (UCI) à Aigle et part pour Pékin avec l'ambition de monter sur le podium. Elle y atteindra les demi-finales où elle finit à la sixième place, ratant de trois points sa qualification pour la finale. «Quatrième de la première manche, septième de la deuxième après une culbute, tout s'est joué dans la troisième ; entrée en quatrième position dans le premier virage, j'ai évité de justesse la chute d'une concurrente et j'ai perdu, à cette occasion, tout mon élan». La déception ne sera que passagère. «Je sais que je dois encore beaucoup travailler, notamment ma puissance, mais mes deux mois de préparation à Aigle m'ont transformée et je reviens de ces Jeux olympiques avec la

détermination de participer à ceux de 2012 et d'en ramener une médaille».

La préparation des J.O. incompatible avec une formation professionnelle

Jenny est née à Carouge le 25 avril 1989 et y a suivi l'essentiel de son cursus scolaire avant de passer par le Cycle de l'Aubépine et le Collège de Staël puis par l'École de culture générale Jean Piaget où elle obtient son diplôme, option santé. C'est en effet dans ce domaine que Jenny a décidé de travailler. Fin 2006, après une année de stages, notamment à la Clinique Générale-Beaulieu, sa décision est prise: elle sera physiothérapeute. «J'ai réfléchi à ce qui me plaisait et je suis arrivée à la conclusion que je voulais exercer un métier où je serai en contact avec les gens et où je pourrai les aider à être mieux ; en raison de mon parcours sportif, le côté exercices et manipulations de la physio l'a emporté et je me suis inscrite pour passer les tests d'entrée en HES en février dernier».



Jenny Fährdrich

Jenny s'est toutefois vite heurtée aux difficultés qu'il y a à mener de front une formation et une carrière de sportive de haut niveau; ayant privilégié le bicross, elle a donc raté son concours d'entrée. Après ses brillants résultats de Pékin, elle envisage aujourd'hui, avec l'accord de ses parents, de mettre sa vie professionnelle entre parenthèses pour se consacrer entièrement à la préparation des Jeux olympiques de 2012. Mais cet objectif a un coût. «Ces dernières années, même si je donne des cours privés, ce sont mes parents qui ont financé pour l'essentiel les quelque 30 000 francs nécessaires à mon entraînement et à ma participation aux différentes compétitions nationales et internationales». Un budget insuffisant pour permettre à Jenny d'aller au bout de ses rêves.

Recherche sponsors désespérément

«L'entraînement au centre de l'UCI à Aigle, s'il n'est pas pris en charge par la fédération, explique sa mère Patricia, c'est 3000 francs par mois, soit 36 000 francs par an qui s'ajoutent à un budget de 30 000 à 40 000 francs pour les déplacements et frais annexes». Avec un total annuel minimal d'environ 80 000 francs, ce sont donc, pour les quatre ans à venir, environ 300 000 francs que la famille de Jenny doit réunir.

Pour l'instant, les différents sponsors contactés (avant les J.O. de Pékin) se sont contentés de féliciter Jenny pour son palmarès, indiquant qu'en raison du faible impact médiatique de sa discipline, ils ne pouvaient envisager de la soutenir financièrement. En espérant que les résultats obtenus à Pékin par leur fille les feront changer d'avis, la famille Fährdrich démarche donc à nouveaux les entreprises - et Carouge en comprend quelques unes d'importance - pour réunir les fonds nécessaires. «L'équipe nationale de bicross n'a pas les moyens de soutenir ses athlètes et, sur un plan familial, nous ne pouvons pas faire plus. Sans sponsors, conclut la maman de Jenny, nous n'arriverons jamais à boucler le budget nécessaire à la préparation des Jeux olympiques de 2012».

Evénements à Carouge

novembre et décembre 2008

MARCHÉ

Place du Marché

Mercredi et samedi jusqu'à 13h

EXPOSITIONS

Musée de Carouge

Place de Sardaigne 2

022 342 33 83

Tous les jours de 14h à 18h, sauf le lundi

Joseph Heeb, un Vulcain carougeois

Du 16 septembre au 21 décembre

Galerie Delafontaine

Rue Jacques-Dalphin 24 – 3^e étage

Anna Tosello Liatti et

Elisabet Ludviksson – Peintures

Du 31 octobre au 16 novembre

Luc-Michel Schüpfer – Peintures

Du 21 au 30 novembre

Stina Otterström et Jérémy Gafas –

Travaux de maturité

Du 5 au 21 décembre

CONCERTS D'AUTOMNE

Dimanche 9 novembre, 17h

Marcelo Giannini, récital d'orgue

Temple de Carouge

Samedi 15 novembre, 19h

Tölzer Knabenchor, chœur d'enfants, Munich

Eglise-Sainte-Croix

Dimanche 30 novembre, 17h

Lauréats Bourse Marescotti

Ville de Carouge 2007

Eurydice Vernay, violon

Louis Schwizgebel-Wang, piano

François-Xavier Poizat, piano

Théâtre de Carouge,

grande salle François-Simon

ANIMATIONS, CONCERTS, SPECTACLES

Concours du petit bétail

Place de Sardaigne

Samedi 1^{er} novembre

ZoT Compagnie

Jacotte et la Marmite

Spectacle de marionnettes à longs fils

Halles de la Fonderie

Du 1^{er} au 30 novembre

Brocante

Place de Sardaigne

Dimanche 2 novembre

Piscine des Pervenches

Cours d'aquagym et jardin aquatique

Jusqu'au vendredi 8 mai 2009

Dimanche des auteurs

La Compagnie des Mots

Voir programme détaillé p. 27

Du 9 novembre au 14 décembre

Orgue de barbarie

Conférence démonstration

Lundi 3 novembre à 20h30

Salle des Charmettes

Don du sang

Salle des fêtes

Mardi 4 et mercredi 5 novembre

Journée des filles

Jeu 13 novembre

Festival Hip-Hop

De 13h à 17h au Centre de Loisirs

De 17h à 21h à la Salle des fêtes

Samedi 22 novembre

Duo de guitares

Matthias Trottmann et Olivier Richard

Dimanche 23 novembre à 17h

Salle Robert-Dunand

Journée sur l'intégration

Centre de Loisirs de Carouge

Samedi 29 novembre de 11h30 à 18h

Noël à Carouge

Ouverture des magasins

Dimanches 30 novembre, 7, 14 et 21 décembre

Concert de l'Avent

Musique municipale de Carouge

Dimanche 30 novembre à 17h

Eglise Sainte-Croix

Meeting de boxe club pugilistique

Salle des fêtes

Du jeudi 4 au samedi 6 décembre

Marché de Noël

Rue Saint-Joseph et environs

Du vendredi 12 au dimanche 14 décembre

Chalande à Carouge

Dans les rues de Carouge

Samedi 20 décembre le matin

THÉÂTRE

Théâtre de Carouge

Salle François-Simon

Le jeu de l'amour et du hasard

De Marivaux – Mise en scène de Jean Liermier

Du 31 octobre au 27 novembre

Théâtre des Amis

Le mal court

De Jacques Audibert

Du 25 novembre au 28 décembre

Théâtre de l'Alchimic

7 nouvelles d'Anton Tchekhov

Cie Fruits sauvages

Jusqu'au 9 novembre

La fête de Spiro Scimone

Je rentre à la maison de Dario Fo

et Franca Rame

Cie O3

Du 18 au 30 novembre

Entre deux départs spectacle musical

Cie Scène et sciure

Du 8 au 21 décembre




Ces enfants vous disent merci de recycler pour leur futur



Espresso 2017 - n. 41

CAROUGE
le bon côté de la ville



CONCERTS D'AUTOMNE À CAROUGE

DIMANCHE 9 NOVEMBRE 17H
TEMPLE

Marcelo Giannini
Récital d'orgue
Œuvres de V. Lübeck,
A. Vivaldi et J.-S. Bach

SAMEDI 15 NOVEMBRE 19H
EGLISE SAINTE-CROIX

Tölzer Knabenchor
(Chœur d'enfants, Munich)
Les six motets de J.-S. Bach

DIMANCHE 30 NOVEMBRE 17H
THÉÂTRE DE CAROUGE

Lauréats Bourse Marescotti-
Ville de Carouge 2007

Eurydice Vernay
Louis Schwizgebel-Wang
François-Xavier Poizat
Récital à deux pianos et un violon
Œuvres de F. Schubert, S. Rachmaninov,
M. Ravel, W. Lutoslawski et F. Waxman

Entrée libre
Accès: tram 12, 13 et 14,
parking de Sardaigne
www.carouge.ch

Organisation Ville de Carouge,
en collaboration avec la paroisse Sainte-Croix
et avec le soutien de la Fondation Hans-Wilsdorf

CAROUGE
www.carouge.ch